MILLON 1920

La face des Rois

Jeudi 25 mai 2023
Hôtel Drouot, Paris

Expert Maxime CHARRON

La Face des Rois

Jeudi 25 mai 2023
Paris

—

Hôtel Drouot, salle 9
18h

—

Expositions Publiques
Mercredi 24 mai de 11h à 18h
Jeudi 25 mai de 11h à 17h

—

Intégralité des lots sur millon.com

Département

Souvenirs historiques

Responsable
du département
Mariam VARSIMASHVILI
sh@millon.com
01 40 22 66 33

Alexandre Millon
Président Groupe MILLON, commissaire-priseur

LES MARTEAUX
Enora Alix
Delphine Cheuvreux-Missoffe
Cécile Dupuis
Nathalie Mangeot
Mayeul de La Hamayde
Lucas Tavel
Isabelle Boudot de la Motte
Paul-Antoine Vergeau
Paul-Marie Musnier

Pour tous renseignements, ordres d'achat, rapports d'état
Expertises gratuites sur rendez-vous

Inquiries, absentee bids, condition reports, free appraisals by appointment

MILLON Drouot
19, rue de la Grange Batelière 75009 PARIS
T +33 (0)1 47 27 95 34
F +33 (0)1 48 00 98 58
sh@millon.com

Expert

Maxime CHARRON
5 rue Auber
75009 Paris
expert@maxime-charron.com
06 50 00 65 51

Nous remercions Mesdemoiselles Maroussia Tarassov-Vieillefon, Daria Berezina et Angelica Fourmy pour leur contribution au catalogue.

MAXIME CHARRON
EXPERT

THE ART LOSS REGISTER

Confrontation à la base de données du Art Loss Register des lots dont l'estimation haute est égale ou supérieure à 4 000 €.

Certains lots de la vente sont des biens sur lesquels Millon ou ses collaborateurs ont un droit de propriété sur tout ou partie du lot ou possède un intérêt équivalent à un droit de propriété.

Sommaire

Préface ..... p. 4
Un portrait royal offert au roi Louis-Philippe par sa sœur ..... p. 6
Le jeune Louis XIII en deuil de son père, le roi Henri IV ..... p. 10
Deux portraits de Louis XIII et d'Anne d'Autriche adolescents ..... p. 14
Le premier portrait de Monsieur, frère du roi Louis XIV ..... p. 17
Un grand portrait de louis XIV pour les Bâtiments du Roi ..... p. 20
Deux portraits du Duc et de la Duchesse de Bourgogne ..... p. 23
Un portrait en pied du prince d'Orange-Nassau ..... p. 24
Un portrait de la mère de Marie-Antoinette ..... p. 25
Un portrait de Louis XVII d'après Kucharski ..... p. 26
Un portrait du frère de Louis-Philippe provenant du château de Randan ..... p. 27
Un rare portrait de Napoléon en tenue de cour ..... p. 30
Une miniature de Caroline Murat, Reine de Naples ..... p. 34
Un buste du Roi de Rome en marbre de Carrare ..... p. 36
Redécouverte d'un grand portrait de l'Empereur dans son cabinet de travail par un artiste anglais ..... p. 38
Napoléon et les Anglais : de la crainte à la fascination ..... p. 42
Napoléon à Sainte-Hélène : portrait d'un titan déchu ..... p. 44
Un dessin inédit de Louis XVIII en costume de sacre ..... p. 46
Un portrait de Charles X par le Baron Gérard ..... p. 49
Une rare miniature d'Henri V offerte à la baronne de Damas ..... p. 52
Un portrait perdu du roi Louis-Philippe en pied ..... p. 54
Louis-Philippe par l'atelier de Winterhalter ..... p. 56
Une paire de portraits de Napoléon III et Eugénie ..... p. 58
Un portrait du futur roi Boris III de Bulgarie, âgé de trois ans ..... p. 60

Depuis 1925 M DROUOT.com Live

Préface

Depuis le roi de France Jean II le Bon, les chefs d'État ont cherché par tous les moyens à fixer leurs traits sur la toile. Par leurs commandes auprès d'artistes renommés, ils ont laissé à la postérité leur meilleur profil, puis leur visage – souvent idéalisé.

Les peintres, à la différence de leurs confrères sculpteurs ou graveurs de médailles, n'ont cependant pu prendre exemple sur leurs antiques prédécesseurs. Et pour cause : la toile n'est devenue un support de représentation, à l'échelle de la création (et si l'on excepte évidemment les peintures rupestres ou a fresco), que tardivement. Aussi les références sont-elles bien différentes de celles employées pour les bustes en marbre ou les pièces de monnaie.

La dynastie des Bourbons fixe les premières règles de la peinture officielle, en une typologie jamais démentie après eux. Louis XIV lui-même, par son grand portrait en habit de sacre réalisé par Hyacinthe Rigaud, réunit autour de sa personne tous les regalia et symboles du pouvoir.

L'épisode révolutionnaire ne parvient pas à dépasser l'exercice. Napoléon, une fois au pouvoir, se présente en digne successeur des souverains précédents sous les pinceaux de Gérard, Lefèvre, Girodet, Ingres, Appiani et bien sûr David. Ce dernier propose en 1812 un portrait de l'Empereur moins solennel, dans son bureau des Tuileries, portant l'uniforme de colonel de la Garde et entouré de livres. Rien de sacré désormais, mais un homme moderne, dont l'action est placée au service de tous.

Après lui, de Napoléon III (par Winterhalter) jusqu'à nos plus récents présidents photographiés, tous se présentent en costume civil, devant une bibliothèque ou dans un cadre moins empesé. En ce sens, comme dans d'autres situations, la France républicaine, héritière des rois et des empereurs, a su allier tradition et innovation.

David Chanteranne
Historien et journaliste,
Directeur des Sites patrimoniaux de Rueil-Malmaison

Un portrait royal offert au roi Louis-Philippe par sa sœur

1
-
François QUESNEL (Edimbourg, c.1543-Paris, 1616)
Henri II, roi de France (1519-1559).
Huile sur panneau, vers 1590-1600.
Provenant du Cabinet de Travail du roi Louis-Philippe au château d'Eu.
Le souverain est figuré en buste, de trois-quarts à gauche, d'après l'iconographie de François Clouet, interprétée ici par un de ses successeurs les plus remarquables, François Quesnel.
H. 14 x L. 11 cm.
Dans un cadre de bois doré.
Inscription au revers du panneau : « Henri II Roi de France 2e / fils de François Ier Roi de France / & de Claude de France sa pre- / mière femme, / Né le 31 Mars 1518, / Marié le 4 Octobre 1533 / à Catherine de Médicis., / Mort le 10 juillet 1559. / EU / par F. Quesnel ». Marque au pochoir rouge L.P. / 1683 ; sur le cadre « 66 ter Henri II, Roi de France » (au recto et au verso) ; et étiquette manuscrite : « g(ran)d Salon côté droit / à gauche du / tableau / Louise Marie Thérèse Bathilde d'Orléans / Duchesse de Bourbon / 203 en p... (...) ».

Provenance
- Offert par la princesse Adélaïde d'Orléans (1777-1847) à son frère, le roi Louis-Philippe après 1836.
- Cabinet de travail du roi Louis-Philippe au château d'Eu.
- Puis par descendance.
- Vente Collin du Bocage, Drouot, 2 décembre 2015, lot 48.
- Collection privée, Paris.

Littérature
- Le château d'Eu, Eu, Musée Louis-Philippe, 2017.
- [ANONYME], Catalogue indicateur de la galerie des portraits, tableaux et bustes qui composent la collection du Roi au château d'Eu, Paris, Paul Dupont et Cie, 1836.
- PAOLI Dominique, Madame Adélaïde : sœur et égérie de Louis-Philippe, Paris, Perrin, 2016.
- ZVEREVA Alexandra, « François Quesnel » in *https://www.portrait-renaissance.fr/Artistes/francois_quesnel.html*

Nous remercions le Pr. Francesco Solinas du Collège de France pour avoir confirmé l'identification de ce portrait comme étant une œuvre autographe de François Quesnel.

40 000/60 000 €

François Clouet (1515-1572). Henri II, 1559.
Florence, Palazzo Pitti, inv. FIN-S-FIPA00-0246.

Historique
Notre portrait d'Henri II par François Quesnel appartient à un cycle qui devait vraisemblablement représenter les derniers membres de la famille de Valois, descendants de François Ier. On connaît, au Musée Louis-Philippe du château d'Eu, un portrait par Quesnel, de mêmes dimensions, issu de ce cycle. Identifié, à tort comme le roi François II, il s'agit plus probablement de François (1518-1536), dauphin de France, fils aîné de François Ier, dont le futur Henri II était le frère cadet (François Quesnel, Portrait du roi François II (1544-1560), inv. Musée LP, Eu, n° 2000-12-2, reproduit in « Acquisitions », Revue du Louvre, octobre 2001, n° 4, p. 91).

Pour ce cycle, Quesnel a usé de sources multiples. Notre Henri II est une reprise du portrait par François Clouet, abondamment copié, dont le prototype est réputé être l'exemplaire du Palazzo Pitti (inv. FIN-S-FIPA00-0246). Tandis que le "François II" du château d'Eu est très vraisemblablement d'après Corneille de Lyon (voir Vente Sotheby's Londres, 24/05/2008, lot 2). Le portraitiste, né sous Henri II et mort sous Louis XIII, a connu 5 rois de France. Il débute à la cour d'Ecosse grâce à sa protectrice Marie de Lorraine, épouse de Jacques V d'Ecosse, puis est de retour à Paris dès la fin des années 1540. Il réalise, en 1557, un dessin d'une grande verrière pour l'église des Augustins à Paris, représentant l'Ascension du Christ avec les portraits de Henri II et de Catherine de Médicis agenouillés. Les Bâtiments du roi le sollicitent, en 1571 et 1572, pour "huit portraictz [...] pour les pièces que le roy [Charles IX] veut donner à son entrée à Paris". En 1573, "Me Françoys Quesnel, paintre à Paris" reçut 8 l. 11 s. t. pour avoir dessiné, pour le duc et la duchesse de Lorraine, "plusieurs portraits d'habitz, selon la mode moderne". C'est à la cour d'Henri III qu'il semble recevoir le plus de commandes, surtout dessinées, dont on trouve un grand nombre au cabinet des estampes de la BNF, où est d'ailleurs conservé son portrait dessiné, exécuté par son frère Nicolas. Si le contexte de commande de ce cycle n'est pas connu, les mentions manuscrites, présentes au dos de notre Henri II, ainsi que les archives de la maison d'Orléans, consultées par M. Xavier Dufestel, permettent de mieux connaître son histoire récente.

« L'Etat des résidences du roi Louis-Philippe Ier » précise qu'il fut « donné au roi par Madame Adélaïde », sa sœur cadette, qui fut aussi sa confidente et sa plus proche conseillère politique. Sa sœur Adélaïde est la seule de la fratrie de Louis-Philippe à avoir survécu à la Révolution et à l'exil. Ses frères, Antoine, duc de Montpensier, et Charles, duc de Beaujolais, malades de la tuberculose depuis leur incarcération par la Convention, s'éteindront en Angleterre, respectivement en 1807 et 1808. Après plus d'une décennie d'errance en Europe, Adélaïde ne retrouva son frère qu'en 1809, à l'occasion du mariage de celui-ci avec Marie-Amélie de Bourbon-Sicile, à Palerme. Désormais, le frère et la sœur ne se quittent plus, et Adélaïde se consacre à la cause de son frère, devenant pour sa belle-sœur une présence continuelle et non négociable. A son retour à Paris, au moment de la Restauration des Bourbons, en 1814, Adélaïde est appelée « Mademoiselle », puis en 1819 « Mademoiselle d'Orléans », pour la distinguer de la nouvelle « Mademoiselle », fille aînée du duc de Berry.

Après l'accession de son frère au trône en 1830, elle devient « Madame Adélaïde ». De 1830 à son dernier souffle, en 1847, elle est la conseillère officieuse de son frère, passionnée de politique qu'elle était. Victor Hugo témoigne : « Presque tous les matins, le roi avait une longue causerie, la plupart du temps politique, avec Mme Adélaïde. Il la consultait sur tout et ne faisait rien de très grave contre son avis ». La monarchie de Juillet ne survit à sa mort, le 31 décembre 1847, que quelques semaines, renversée par une nouvelle révolution le 24 février 1848.
Une seconde pièce d'archive permet de connaître l'emplacement précis de ce cadeau fraternel dans la vie du roi :
un Relevé des Tableaux situe l'œuvre accrochée sur la porte du Cabinet de Travail du Roi, au château d'Eu. Notre Henri II est aux côtés d'un de ses fils « François de France, duc d'Alençon », et de son épouse « Catherine de Medicis », tableaux de même format, dont il n'est pas interdit de penser qu'ils sont aussi du même auteur.
Eu est une propriété de la maison d'Orléans depuis 1769, date du mariage des parents de Louis-Philippe, puisque incluse dans la dot de sa mère, fille du duc de Penthièvre. A la mort de sa mère, en 1821, Louis-Philippe entreprend d'en faire une de ses principales résidences de plaisance, avec Neuilly, et confie les travaux à Pierre-Léonard Fontaine. Une fois monté sur le trône, il fait d'Eu une véritable résidence d'Etat, y recevant à deux reprises la reine Victoria. Les vues d'Eu que nous a laissé Eugène Lami montrent une décoration intérieure affectionnant particulièrement les portraits historiques, dont sont tapissés la Galerie des Guise ou le Salon des Rois. Nul doute qu'en parfaite habituée de ces lieux, Madame Adélaïde eut en mémoire le goût personnel de son frère afin de lui choisir en cadeau notre Henri II.

Eugène Lami (1800-1867). Concert donné en l'honneur de la reine Victoria dans la Galerie des Guise, à Eu (détail), 1845.
Versailles, Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, inv. MV 6119.

Le jeune Louis XIII en deuil de son père, le roi Henri IV

2
-
Frans POURBUS le jeune (1569-1622), atelier de.
Portrait du jeune roi Louis XIII en costume de deuil.
Huile sur toile, vers 1611-1612.
Ce portrait en pied de Louis XIII, âgé de dix ans, en costume de deuil peu après l'assassinat de son père Henri IV, est l'une de ses premières représentations dynastiques en qualité de Roi de France et de Navarre.
Dans son cadre de bois doré de l'époque.
Rentoilage, restaurations.
H. 137,7 x L. 96,5 cm.

Œuvres en rapport
- Frans Pourbus, Portrait de Louis XIII, 1611. 153,3 x 95,3 cm. Signé et daté avec mention brought back from Rome by J.W. Bridgstocke of Carmarthen. Version dite autographe. Coll. Josiah Wedgwood (1795-1800) puis famille Vaughan-Williams (1834-1875) ; Sothebys Paris, 27 juin 2002 ; Weiss Galery, Londres ; Cleveland Museum of Art (ill.1).
- Atelier de Frans Pourbus, Portrait de Louis XIII, 1611. 180 x 90 cm. Envoyé par le marquis Botti à Christine de Lorraine (épouse de Ferdinand Ier de Médicis (1549-1609) ; coll. Côme II de Medicis (1590-1621) ; corridor de Vasari (1890) ; galerie des Offices (1900) ; appartements du Palais Pitti (ill.2).
- Atelier de Frans Pourbus, Portrait de Louis XIII, c. 1611. 196 x 109 cm. Inscription sur la toile « Louis Dauphin de France ». Vente Drouot, 7 décembre 1981 ; collection particulière.
- Atelier de Frans Pourbus, Portrait de Louis XIII. Ancienne collection de la princesse Mathilde, vente du 17 mai 1904 (à la galerie Georges Petit, expert Jules Féral) ; collection particulière. La princesse possédait encore trois portraits peints par Pourbus : (...) n°14, portrait de Marie de Médicis ; n°15, portrait de Louis XIII ; n°16, Portrait d'Anne d'Autriche ; n°17, Portrait présumé d'Elisabeth de France fille d'Henri IV.

Littérature
- Charles Maumené, Louis d'Harcourt, Iconographie des Rois de France. Partie 1, de Louis IX à Louis XIII. Paris, 1929, pp. 248 et suivantes.
- Mina Gregori, Le musée des Offices et le Palais Pitti (...). Paris, 2000, p. 685.
- Blaise Ducos, Frans Pourbus le jeune. 1569-1622. Le portrait d'apparat à l'aube du Grand Siècle (...). Ed. Faton, 2011. Réf. PA50, PB8, PB15.
- From Merchants to Monarchs: Frans Pourbus the Younger. London, Weiss Galery, 2015, pp. 56-57.

10 000/15 000 €

ill. 1

ill. 2

Historique
« Sur les dix heures partirent du Louvre le Roi vêtu de deuil d'écarlate violette, chapeau de taffetas de même couleur, monté sur une petite haquenée blanche, pareillement houssée d'écarlate, précédé des Suisses de sa Garde » [Pierre Boitel, Chronique (...), 1624].
Ce portrait du très jeune roi, encore enfant, fait échos à celui de son père, peint un an plus tôt par le même Pourbus, alors déjà très apprécié de la Cour de France. L'artiste adopte en effet pour Louis XIII la même posture, plaçant son modèle près d'une table recouverte d'un lourd velours brodé d'or, un grand drapé vert émeraude couvrant l'arrière-plan d'où se dégage en coin une colonne, le dallage de marbre accentuant la profondeur de la pièce palatiale. Bien que Louis XIII soit encore mineur, le peintre a tenu à renvoyer une image royale de son modèle, magnifié par la somptuosité de son costume arborant le grand cordon de l'Ordre du Saint-Esprit ; la richesse des pierreries, les éléments des décors et en particulier le chiffre « L » couronné, rappellent les fonctions royales de l'enfant.
C'est la reine Marie de Médicis, en qualité de Régente mère, qui fera appel au peintre Franz Pourbus pour réaliser ce portrait de Louis XIII, en même temps que celui de sa sœur Henriette de France. Jean Héroard, médecin de la famille royale, nous apporte dans ses mémoires, une datation assez précise de la genèse de l'œuvre, quand il signale le passage de Pourbus le 11 février 1611 : « À trois heures levé (...) Frédéric Pourbus flammand peinctre excellent, le [Louis XIII] tire de sa hauteur pendant qu'il se joue à des petites besoignes. ».

Il semble que l'œuvre avait pour vocation à être offerte en cadeau diplomatique et les commandes de plusieurs répliques auprès de l'atelier de Pourbus entrèrent dès 1612 dans le cadre de la politique de mariage envisagée par la Régente. La correspondance entretenue par Matteo Botti, ambassadeur de Toscane auprès de la Cour de France, corroborent en effet cette hypothèse en signalant plusieurs portraits expédiés auprès des grandes familles toscanes ainsi qu'auprès de la Cour d'Espagne.

Deux portraits de Louis XIII et d'Anne d'Autriche adolescents

3
-
École française du début du XVIIe siècle.
Portrait de Louis XIII, roi de France et de Navarre (1601-1643), d'après Pierre Paul RUBENS (1577-1640).
Portrait d'Anne d'Autriche, infante d'Espagne, reine de France et de Navarre (1601-1666), d'après Frans POURBUS le jeune (1569-1622).
Paire d'huile sur cuivres, vers 1615.
Titrés en haut : "ANNE D AVSTRICHE ROYNE DE FR(ANCE)." et "L(OUIS). XIII".
Usures et légers soulèvements de matière.
Dans des cadres rectangulaires de bois doré, avec cartouches inscrits "P. PORBUS" (sic).
H. 22 x L. 16 cm. Cadres : H. 29 x L. 24 cm.

Œuvres en rapport
- Pierre Paul Rubens (1577-1640), Portrait de Louis XIII, huile sur toile, Norton Simon Museum, Pasadena, F.1965.1.060.P. (ill.1).
- Hendrik Hondius I, Portrait de Louis XIII en médaillon, 1627, gravure (ill.4).
- École de Frans Pourbus, Portrait de Louis XIII, huile sur toile, Fundacion Yannick y Ben Jakober, Majorque.
- Daniel Dumonstier, Portrait de Louis XIII, dessin, Musée Condé, Chantilly, inv. PD383.
- Bartholomé Gonzalès, Anne d'Autriche, infante d'Espagne, avec son frère Philippe IV, futur roi d'Espagne, vers 1610 (ill.2).
- Lasne, Portrait d'Anne d'Autriche en 1614, quelques mois avant son mariage, gravure (ill.5).
- Frans Pourbus, Portrait d'Anne d'Autriche, 1616, Staatliche Kunsthalle Karlsruhe, inv. 2804 (ill.3).

Historique
Ces portraits réduits sur cuivre des deux jeunes adolescents ont été réalisés autour de 1615, année de leur mariage célébré à Bordeaux le 21 novembre de cette année. Représentés chacun en buste se faisant face et portant la fraise, Louis XIII est représenté en armure tandis qu'Anne d'Autriche est vêtue d'une robe d'apparat parée de perles et bijoux, sa coiffe est agrémentée d'une aigrette.
Louis XIII naît en 1601 au Château de Fontainebleau. Il était le fils aîné du roi Henri IV et de sa seconde épouse, Marie de Médicis. Dès son plus jeune âge, Louis a montré un grand intérêt pour la musique et a appris à jouer du luth à seulement trois ans. Lorsque son père mourut et qu'il devint roi, sa mère Marie de Médicis fut nommée régente, pour servir jusqu'à sa majorité. Bien qu'il ait atteint sa majorité en 1614, sa mère continua à exercer son influence en tant que régente, jugeant son fils "trop faible de corps et d'esprit" pour assumer sa position légitime. Il faudra plusieurs années avant que Louis n'affirme son autorité. En avril 1617, il organisa un coup d'État, renversant le premier ministre de sa mère Concino Concini et envoyant sa mère en exil.
Il remplaça Concini par son conseiller préféré, Charles d'Albert, duc de Luynes.
En 1612, à seulement onze ans, Louis se fiance avec Anne d'Autriche, conformément à la tradition des mariages mixtes entre les monarchies française et espagnole. Elle était la fille du roi Felipe III d'Espagne et de Marguerite d'Autriche. Le couple se maria par procuration le 18 octobre 1615 à Burgos, en Espagne. Le même jour, la sœur de Louis, Elisabeth, épousa le frère d'Anna, le futur roi Felipe IV d'Espagne. Suite à l'arrivée d'Anne en France en 1615, après quatre enfants mort-nés et 23 ans de mariage, le couple eut deux fils : le futur roi Louis XIV (1638-1715) et Philippe, duc d'Orléans (1640-1701).
Après plusieurs semaines de maladie intense, le roi Louis XIII mourut à Paris le 14 mai 1643. Il fut inhumé à la basilique Saint-Denis près de Paris, en France, avec très peu de faste ou de cérémonie, comme il souhaitait que le peuple français ne soit pas fait l'objet de dépenses excessives ou inutiles du fait de son décès.

10 000/15 000 €

ill. 1

ill. 2

ill. 3

ill. 4

ill. 5

Le premier portrait de Monsieur, frère du roi Louis XIV

4
-
Atelier des BEAUBRUN Henri (1603-1677) et Charles (1604-1692).
Portrait de Philippe de France, duc d'Anjou, âgé de 2 ans (1642).
Huile sur panneau.
Annoté dans la partie supérieure : « Le Duc D'Anjou âgé de Deux Ans Deux mois/1642 ».
Dans un cadre en bois doré et noirci.
H. 35 x 26,5 cm.

Littérature
- Augé Claude (Dir.), Larousse universel en 2 volumes : nouveau dictionnaire encyclopédique, t.1, Larousse, Paris, 1922, p. 13.
- Catalogue of the valuable collection of pictures by old masters of H.F. Broadwood, Esq., Deceased, Late of Lyne Capel, Surrey, Sold by Order of the Executors: Also, pictures from the collection of Sir Richard Westmacott, R.A., and pictures, the property of Lord Leigh and others. London : Christie, Manson & Woods, 1899.
- De Saint-Georges Guillet, Henri et Charles Beaubrun, in Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie Royale, t.1, pp. 137-146.
- Wildenstein Georges, « Les Beaubrun » in Gazette des Beaux-Arts, novembre 1960, pp. 261-274.

3 000/5 000 €

Anonyme français du XVIIe s. Anne d'Autriche, régente, Louis XIV et Philippe de France, duc d'Anjou, Huile sur toile, 188 x 185 cm. Château de Versailles, MV 3369.

Historique

Henri Beaubrun naît à Amboise en 1603. Son père est valet de la garde-robe du roi Louis XIII, qui l'introduit auprès de la famille royale où il sera tout d'abord nommé porte-arquebuse du Roi puis valet de la garde-robe du Roi à la mort de son père. Il se forme à la peinture auprès de son oncle Louis Beaubrun et grâce à l'intervention de Louis XIII qui remarque ses talents de dessinateur, il suit la formation de l'Académie royale de peinture et de sculpture, dont il deviendra par la suite trésorier et professeur.

Son cousin Charles Beaubrun naît également à Amboise en 1604. Son père est valet de chambre du Roi et il suit avec son cousin les enseignements de peinture dispensés par leur oncle. D'abord membre de l'Académie de Saint-Luc, il devient membre de l'Académie royale le 2 septembre 1651. Il achète la charge de contrôleur de décimes de la généralité de Caen et s'installe avec son cousin rue des Deux Écus. Très proches l'un de l'autre, l'œuvre des deux peintres est indissociable et ils collaborent sur l'ensemble de leurs tableaux, faisant même une démonstration devant un Louis XIV amusé et médusé qui les fait sans cesse changer de main lors de la réalisation d'un portrait. D'une famille ayant toujours tenu des charges à la cour, les Beaubrun sont bien vus du Roi Soleil, on considère même qu'ils ont peint le monarque avant même sa naissance, puisqu'ils furent choisis par l'ambassadeur d'Angleterre pour faire le portrait d'Anne d'Autriche, alors enceinte de huit mois. Quelques mois plus tard, ils réalisent le portrait du futur roi alors âgé de huit jours. Ils peignent ensuite le souverain à tous les âges et réalisent des portraits de toute la famille royale. Entre 1640 et 1654, on sait qu'ils ne signent aucune de leurs œuvres et Georges Wildenstein indique à ce sujet qu'il « y a là encore des œuvres à retrouver ».

Le Portrait du « petit Monsieur »

Philippe de France, fils de France, titré à sa naissance Duc d'Anjou puis Duc d'Orléans en 1660, naît le 21 septembre 1640 à Saint-Germain-en-Laye et meurt le 9 juin 1701 au château de Saint-Cloud. Fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, il est le frère cadet de Louis XIV. Affectueusement appelé le « petit Monsieur » pour le distinguer de son oncle Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, il prendra par la suite le titre de « Monsieur » réservé sous l'ancien régime au frère le plus âgé du roi. Écarté très tôt des activités de commandement afin d'éviter qu'il ne développe des appétences pour le pouvoir, il est principalement élevé par sa mère et les femmes de la Cour.

Plusieurs représentations du frère du roi enfant existent, mais il est souvent accompagné de sa mère Anne d'Autriche et de son frère. Notre œuvre doit d'ailleurs être rapprochée d'un autre tableau représentant le dauphin et son frère, aujourd'hui conservé au musée Sa Bassa Blanca de Majorque qui détient une importante collection de portraits d'enfants. Dans ce tableau, les deux princes portent des costumes de satin, celui de Louis est brodé d'or tandis que celui de Philippe est couvert d'argent. Ils sont tous deux coiffés d'un béguin, jaune pour le futur monarque et bleu pour son petit frère. Ce dernier tient une colombe blanche symbole du Saint-Esprit que caresse Louis. Tous deux sont d'ailleurs parés du cordon de l'Ordre du Saint-Esprit, reçu par les fils de France dès leur baptême. Ils sont assis dans deux fauteuils recouverts de velours violet et de passementerie d'or, devant un rideau du même velours et des mêmes ornements. Dans notre tableau, Philippe porte exactement les mêmes atours, ce qui nous permet de penser que les deux peintures ont été réalisées au même moment. En 1899, le double portrait apparaît dans le catalogue de vente de la collection Broadwood à Londres. Il est conservé en Angleterre jusqu'en 1981. D'après les informations fournies par le musée de Sa Bassa Blanca, son origine pourrait indiquer qu'il s'agissait d'une œuvre envoyée par Anne d'Autriche à la cour d'Angleterre en vue d'un mariage, comme elle le fera plus tard pour la cour d'Espagne. Notre tableau d'un format plus réduit et plus intimiste pourrait quant à lui s'agir d'un objet plus personnel. La précieuse inscription de notre tableau permet de dater précisément notre œuvre mais également celle du musée majorcain, étant indiqué que l'enfant est âgé de deux ans et deux mois, elles ont dû être réalisées aux alentours du mois de novembre 1642. Il s'agit donc à notre connaissance d'une des premières sinon de la première représentation connue de Monsieur, frère du Roi, alors Duc d'Anjou.

© musée Sa Bassa Blanca, Majorque.

Un grand portrait de louis XIV pour les Bâtiments du Roi

5
-
École française du début du XVIIIe siècle, d'après Hyacinthe RIGAUD (1659-1743).
Portrait de Louis XIV, roi de France et de Navarre.
Huile sur toile (rentoilé).
Dans un cadre de bois doré postérieur sculpté à décor de fleurs de lys.
H. 146 x L. 115 cm. Cadre : H. 174 x L. 143 cm.

Historique
Cette représentation du Roi Soleil de trois-quarts en costume royal a été réalisée très probablement pour les Bâtiments du Roi d'après le célèbre tableau peint par Hyacinthe Rigaud, portraitiste en vogue auprès des grands de la Cour dès les années 1680. Ce grand portrait avait été commandé par le Roi en 1701 pour être offert à son petit-fils qui montait sur le trône d'Espagne, sous le nom de Philippe V. Le tableau fut si remarquable aux yeux du Roi et de la Cour qu'il ne quitta jamais la France et fut placé dans la salle du trône à Versailles. Fait inédit dans l'histoire de l'art, il devint le portrait officiel du Roi dans tout le royaume, et l'image du monarque par Rigaud devint une référence dans l'iconographie royale. Si l'atelier de Rigaud, continua de fournir plusieurs répliques du portrait aux proches de la famille royale, les Bâtiments du Roi détenaient l'exclusivité de la reproduction des originaux conservés au Cabinet des tableaux à la surintendance. Les copies officielles étaient alors destinées aux appartements royaux ou aux grandes administrations du Royaume (notamment les cours de justice ou les palais des gouverneurs de province). Placé sous l'autorité des Bâtiments du Roi, le Cabinet des tableaux avait été créé par Louis XIV dès 1670. La charge de « directeur et ordonnateur général des bâtiments, jardins, arts, académies et manufactures royales » était alors occupée par Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin (portraituré par Rigaud). Le peintre François Stiémard (1680-1740), portraitiste de renom, qui deviendra « Garde des tableaux du Roi » sous Louis XV, fut l'un des principaux artistes ayant la charge de l'atelier des Bâtiments.

Il s'agit ici d'une belle copie du portrait par Rigaud, sans doute exécutée à plusieurs mains dans le sens propre de l'atelier. Le visage du Roi se distingue tout particulièrement par la grande qualité et la finesse de ses traits, de même que la perruque traitée de manière vaporeuse, volumineuse et très montée ; il est indéniable qu'un peintre de valeur s'est réservé le visage du roi, la dentelle du jabot et les effets moirés et brillants du costume. L'arrière-plan a été modifié pour l'occasion par rapport à l'original peint par Rigaud ; la colonne a disparu au profit de somptueuses draperies rouge et or évoquant le dais d'un trône.
Notre tableau est à rapprocher notamment de l'exemplaire aujourd'hui conservé à Cambrai ou encore celui de Marly, les deux possédant le même décor en rouge et la même qualité dans le traitement du visage et du costume royal.

Œuvres en rapport
- Portrait de Louis XIV en pied. Originaux au Musée du Louvre (inv. 7492) et au Château de Versailles (inv. 7494).
- Portrait de Louis XIV aux genoux. 152 x 105 cm, Château de Versailles (inv. 7530), en dépôt au Musée de Cambrai.
- Portrait de Louis XIV de trois-quarts. 157 x 126 cm, Château de Versailles (inv. 7525), en dépôt à Marly.

30 000/50 000 €

Deux portraits du Duc et de la Duchesse de Bourgogne

6
-
École française du début du XVIIIe siècle.
Portrait de Louis de France (1682-1712) et de Marie-Adélaïde de Savoie (1685-1712), duc et duchesse de Bourgogne.
Paire d'huile sur toiles, format ovale. Petits manques.
Le portrait du duc de Bourgogne d'après le portrait de François de Troy (1645-1730) peint en 1797, celui de la duchesse d'après Pierre Gobert (1662-1744) la représentant âgée de 15 ans (conservé à Versailles, inv. MV2102).
Une étiquette manuscrite ancienne au dos du portrait de la Duchesse, inscrite "D...y Rigaud original".
Dans une paire de cadres ovales en bois doré sculpté de feuillages.
H. 40 x L. 32 cm. Cadres : H. 52 x L. 44 cm.

Historique
Louis de France, né le 6 août 1682 au château de Versailles et mort le 18 février 1712 à Marly, duc de Bourgogne, est le fils de Louis de France (dit le Grand Dauphin) et de Marie-Anne de Bavière. Par analogie avec son père, il est parfois appelé après sa mort le Petit Dauphin. Ses grands-parents maternels étaient Ferdinand-Marie, électeur de Bavière et Henriette Adélaïde de Savoie, fille de Victor-Amédée Ier, duc de Savoie. Il était l'héritier en seconde ligne de son grand-père paternel Louis XIV mais mourut avant ce dernier. Son plus jeune fils devint le roi Louis XV en 1715.
Marie-Adélaïde de Savoie, née le 6 décembre 1685 à Turin, capitale du duché de Savoie, et morte le 12 février 1712 à Versailles, est une princesse issue de la Maison de Savoie et par mariage, duchesse de Bourgogne, puis dauphine de France. Elle est également la mère de Louis, duc d'Anjou, qui devient roi de France sous le nom de Louis XV.

1 500/2 000 €

Détail du dos

Un portrait en pied du prince d'Orange-Nassau

7
-
École hollandaise du milieu du XVIIIe siècle.
Portrait de William IV, prince d'Orange-Nassau (1711-1751).
Huile sur panneau. Petits manques.
Le prince d'Orange, Stathouder général des Provinces-Unies, est représenté en pied en armure, devant sa tente, son page portant son casque, sur fond de paysage animé de troupes partant en guerre.
H. 70 x L. 54 cm.

Provenance
- Rupert Cavendish Antiques.
- Collection privée française.

Œuvre en rapport
Jacques-André-Joseph AVED (1702-1766), Portrait de Willem IV van Oranje-Nassau. 1751, 107 x 67 cm, Rijksmuseum, inv. SK-A-6.

3 000/5 000 €

Un portrait de la mère de Marie-Antoinette

8
-
École autrichienne vers 1760.
Portrait de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, reine de Hongrie et de Bohême (1717-1780).
Huile sur toile.
Monogramme en bas à droite "F.I.TS".
Au dos une ancienne étiquette de vente, attribuant le portrait à "J. F. Tischbein".
Dans un cadre rectangulaire de bois doré.
H. 59,5 x L. 45 cm.

Historique
Ce portrait de Marie-Thérèse d'Autriche représentée en 1769 est une reprise partielle de celui en pied réalisé en 1773 par le peintre autrichien Anton von Maron, conservé au Kunsthistorisches Museum. Ce dernier étudie la peinture à l'Académie de Vienne pendant quelques années puis devient l'élève de Raphaël Mengs à Rome dès 1755. Il est principalement connu pour ses talents de portraitiste qui lui permettent de se faire connaître dans les milieux aristocratiques influents tant viennois que romains. C'est ainsi que dès 1770, il devient le portraitiste attitré de la Maison Impériale et réalise le portrait de l'impératrice portant le deuil de son mari l'empereur François Ier (1708-1765), en coiffe et habit de veuve parée de diamants, portant la croix des Ordres militaire de Marie-Thérèse institués en 1757.

Œuvre en rapport
Le château de Versailles conserve un portrait similaire (MV3857) par Joseph Ducreux (1735-1802), copie d'un pastel conservé à Vienne.

Lot présenté par René Millet, expert (+33 6 24 27 07 48).

1 500/2 000 €

Un portrait de Louis XVII d'après Kucharski

9
-
École française du XIXe siècle, d'après Alexandre KUCHARSKI (1741-1819).
Portrait de Louis-Charles de France (1785-1795), dit Louis XVII.
Huile sur panneau, format ovale, vers 1840.
Porte un numéro d'inventaire "369" en bas à droite, possiblement des collections du roi Louis-Philippe. Restaurations.
Inscription au revers du panneau : "LOUIS XVII./Second fils de Louis XVI,/Roi de France et de Marie -/Antoinette Archiduchesse d'Autriche/Né à Versailles le 27 Mars/1785./Mort au Temple à Paris/le 5 Juin 1795".
Dans un cadre ovale en bois doré de style Louis XVI, surmonté d'un noeud enrubanné.
H. 34 x L. 28 cm.

Œuvre en rapport
Alexander Kucharski, Portrait du Dauphin Louis-Charles de France (1785-1795), 1792, Musée du château de Versailles, inv. MV6520.

1 000/1 500 €

Un portrait du frère de Louis-Philippe provenant du château de Randan

10
-
École française de la fin du XVIIIe ou du début du XIXe siècle.
Portrait de Louis-Charles d'Orléans, comte de Beaujolais (1779-1808), vers 1793.
Huile sur toile. Légères griffures.
Porte au revers de la toile à gauche le tampon au pochoir au chiffre ALO de la princesse Adélaïde Louise d'Orléans dit Madame Adélaïde, sœur du Comte de Beaujolais et du futur roi Louis-Philippe. Au-dessus un "R" pour Randan.
Inscription au revers à droite : "LOUIS CHARLES D'ORLÉANS,/COMTE DE BEAUJOLOIS./Né à Paris le 7 Octobre, 1779./Mort à Malte le 30 Mai, 1808."
Dans un cadre rectangulaire de bois doré.
H. 64 x L. 54 cm.

Provenance
Collection de Madame Adélaïde (1777-1847) au château de Randan.

Œuvre en rapport
École française c. 1793, Le Duc de Montpensier et le comte de Beaujolais en 1793, miniature sur papier, Musée Condé, Chantilly, inv. OA1412.

4 000/6 000 €

Historique
Dernier des enfants de Louis-Philippe, duc d'Orléans (1747-1793), connu sous la Révolution française sous le nom de « Philippe-Égalité », et de Marie-Adélaïde de Bourbon, Louis-Charles d'Orléans naît au Palais-Royal à Paris. Ses parents le destinaient à une carrière ecclésiastique. En 1783, il reçut un précepteur particulier, l'abbé Mariottini, neveu du nonce apostolique Mgr Doria-Pamphili, mais celui-ci démissionna en 1786 à la suite d'un conflit avec le « gouverneur » des enfants du duc d'Orléans, la comtesse de Genlis. Beaujolais fut alors élevé par le premier valet de chambre, Barrois, avant d'être confié en 1789 au sous-gouverneur Lebrun, qui avait succédé au chevalier de Bonnard.

Il montra des dispositions pour l'équitation, mais dans l'ensemble, son éducation fut d'autant plus négligée que la famille ne tarda pas à être prise dans la tourmente révolutionnaire. Le 24 mai 1792, le comte de Beaujolais, suivait son père et la maîtresse de celui-ci, la comtesse de Buffon, à l'armée du Nord. Ils passèrent quelque temps à Valenciennes mais rentrèrent à Paris à la mi-juillet. Ils se trouvaient au Palais-Royal lors des massacres de Septembre et Beaujolais alors âgé de 12 ans, attiré par le bruit à une fenêtre, vit passer, fichée sur une pique, la tête de sa tante, la princesse de Lamballe.

En avril 1793, le prince de 13 ans fut décrété d'arrestation en même temps que tous les Bourbons et incarcéré au fort Saint-Jean à Marseille. Durant son emprisonnement, il contracta la tuberculose qui devait l'emporter. Détruit par la captivité qui avait ruiné sa santé c'était, au moral, un être « inculte, aboulique, paresseux ». Le 13 fructidor an IV (30 août 1796), le Directoire décida enfin son élargissement et ordonna qu'il soit transféré à Philadelphie où le chargé d'affaires de la République française aux États-Unis lui verserait, de même qu'à son frère le duc de Montpensier, une pension annuelle de 15 000 francs. Il s'embarqua le 5 novembre 1796.

© Musée Condé, Chantilly

En février 1797, accompagné de son frère, il rejoignit son frère aîné, Louis-Philippe, à Philadelphie. Pendant deux années, ils voyagèrent en Nouvelle-Angleterre, dans la région des Grands Lacs et le Mississippi. I ls rentrèrent en Europe en 1800 et s'installèrent en Angleterre à Twickenham (Highshot House sur Crown Road, détruite en 1927).

En septembre 1804, il s'engagea dans la Royal Navy britannique et accomplit une courte mission de reconnaissance le long des côtes françaises. Mais sa santé, minée par la tuberculose aggravée par l'excès de boisson, se dégrada rapidement. Sous prétexte de la rétablir, son frère aîné Louis-Philippe décida un voyage à Malte, d'où il avait l'intention de gagner la Sicile pour solliciter la main d'une des filles du roi Ferdinand Ier des Deux-Siciles. Les deux princes s'embarquèrent à Portsmouth le 15 avril 1808 et débarquèrent à La Valette le 15 mai après avoir fait escale à Gibraltar et à Cagliari. C'est là que le comte de Beaujolais mourut le 30 mai 1808, quinze jours après son arrivée.

Un rare portrait de Napoléon en tenue de cour

11
-
Georges ROUGET (1783-1869, élève de David), entourage de.
Portrait de Napoléon en tenue de cour.
Huile sur toile.
Vers 1812.
L'empreur Napoléon est vêtu d'un habit de cour appelé « petit habillement de l'Empereur », de velours pourpre avec manteau rehaussé d'or et d'argent brodé, la doublure en satin blanc est brodée d'or sur les parements et le collet. Il porte le grand collier, le grand cordon et la plaque de la Légion d'honneur.
Dans un cadre rectangulaire de bois doré.
H. 65 x L. 55 cm. Cadre : H. 85 x L. 74 cm.

Historique
Ce portrait reprend en buste la représentation de l'Empereur tel que Rouget l'a peinte dans sa composition « Les princes français viennent rendre hommage à S.M. le roi de Rome, en présence de l'empereur et de l'impératrice ». Ce tableau fut exposé au Salon de 1812, premier salon auquel participa le jeune artiste, principal collaborateur et favori du grand peintre David. À cette époque, Rouget cherche à s'émanciper de son apprentissage, tout en restant fidèle et attaché à l'atelier du premier peintre de l'Empereur. Probable étude avant l'œuvre finale, tirée du tableau pour étudier à nouveau la figure de l'Empereur, ou travail des élèves de l'atelier de Rouget, notre portrait reste néanmoins achevé dans le modèle du visage de Napoléon, mais aussi dans l'étude du velours rouge et broderie sur satin blanc-ivoire de l'habit impérial.

Les rares portraits de Napoléon en « petit habillement de cour »
Les représentations de Napoléon dans sa tenue de cour sont relativement rares, l'Empereur avait toujours préféré être représenté soit en tenue militaire de chasseur à cheval ou en grenadier de la Garde, pour rappeler à ses contemporains le génie de ses conquêtes, soit parfois en grande tenue du Sacre pour souligner sa grandeur comme garant des institutions de l'Empire. On pourrait rapprocher notre portrait en buste de l'iconographie laissée par Andrea Appiani (1754-1817) lorsqu'il réalisa le portrait de Napoléon Vice-Roi d'Italie : le visage racé de l'Empereur est tourné vers la droite et l'accent est mis sur la magnificence de la grande tenue de cour avec le grand collier de la Légion d'honneur. Dans une autre iconographie se rapprochant de notre modèle, Gioacchino Serangeli (1768-1852), peintre italien vivant à Paris depuis 1790, élève de David, expose au Salon de 1808 une belle composition montrant Napoléon en grande tenue de cour recevant une députation de l'armée après son sacre de 1804. Depuis le mariage de Napoléon avec Marie-Louise, et surtout la naissance en 1811 du Roi de Rome, héritier de l'Empire, l'image militaire et triomphante de l'Empereur tend encore à s'effacer au profit des représentations de paix, mettant en avant les fastes de l'Empire.

Rouget au Salon de 1812
Le portrait de Napoléon peint par Rouget est une étude ou une reprise du tableau qu'il présente au salon de 1812. La genèse du tableau peint par Rouget, reconnu par ses contemporains comme le premier assistant du célèbre David, est assez emblématique du caractère de l'artiste ; les quelques renseignements que l'on possède sur la vie et la carrière de Rouget insistent toujours sur la fidélité et l'abnégation de celui qui, découvert par David, demeura modestement dans son ombre. Un des biographes de l'artiste, Hénard, nous apporte quelques précisions : cette œuvre "fut réalisée secrètement, perpétrée comme un forfait à l'insu de David, pendant de rares moments de loisir et dans la solitude des nuits. Rouget composa ses figures comme il put, en s'appuyant sur les souvenirs du Sacre, en s'aidant des croquis des costumes qu'il avait reproduits précédemment et dont il changea les couleurs (...)." Selon le même auteur, le jeune artiste aurait cependant soumis l'œuvre achevée à son maître qui aurait exprimé son approbation. Il faut noter encore que Rouget emprunte pour sa composition de nombreux éléments au tableau du Sacre, auquel il a étroitement collaboré.
Présenté au Salon de 1812, le tableau aura les éloges des critiques dont celles de Durdent : "M. Rouget a fait un bien meilleur usage de son temps et de son talent, dans son tableau (n° 808), les Princes français viennent présenter leurs hommages à S.M. le Roi de Rome, en présence de LL. MM. L'Empereur et l'Impératrice. Cet ouvrage annonce une étude approfondie de la manière de M. David ; mais on n'y trouve point une servile imitation des productions de ce grand maître. Si le jeune artiste a cherché à se pénétrer de ses principes, il a su penser d'après lui-même. Il en est résulté une composition simple, noble et dans laquelle chaque spectateur s'aperçoit avec plaisir que le peintre n'a pas trop présumé de ses forces, en traitant un pareil sujet." Denon, Directeur du Musée du Louvre, en proposera l'acquisition auprès de l'Empereur pour 5000 francs et ajoutera cette note à son attention : "Tableau de M. Rouget, très bien peint et où la figure de S.M. l'Empereur est dignement représentée" [cf. Archives Nationales, O2/845, Projet des tableaux dont le Directeur propose l'acquisition, décembre 1812].

Premier assistant et favori de David
Georges Rouget était entré très jeune dans l'atelier de David, au moment où celui-ci terminait les Sabines. Ayant très tôt manifesté des goûts pour les arts, Rouget avait d'abord été l'élève du peintre Michel Garnier, ami de la famille, qui le fit entrer à l'école des Beaux-Arts en décembre 1796. Selon les biographes, c'est en mai 1798 qu'eut lieu la rencontre de Rouget avec David qui remarqua les talents de dessinateur du jeune élève ; après avoir assuré des grandes dispositions artistiques du garçon auprès de ses parents, le grand maître s'engagea personnellement à lui faire poursuivre une formation au sein de son atelier. Pouvoir bénéficier de l'enseignement du célèbre peintre « régénérateur de l'École française », était un grand honneur et une promotion pour débuter une carrière artistique ; installé au Louvre, le célèbre et prestigieux atelier dit des Horaces, voyait déjà sortir de ses rangs les plus brillants peintres de l'école néoclassiques tels que Drouais, Gérard, Gros, Girodet ou encore Isabey et Ingres. Dès 1802, Rouget avait acquis suffisamment de technique et de maîtrise pour collaborer aux grandes réalisations du maître, lorsqu'il tenta de concourir au prix de Rome ; il obtint le second prix en 1803 avec "Enée portant son père Anchise", mais échoua avec des œuvres pourtant bien prometteuses, en 1804 et 1805. David proposa alors à son élève de devenir son principal assistant dans la réalisation des premières grandes commandes de l'Empire destinées à immortaliser les cérémonies du couronnement de Napoléon.
Ce n'est pas sans ironie qu'Hénard évoque les liens de David et son attachement presque filial envers Rouget, comme le résultat de manœuvres cyniques pour exploiter les travaux d'un élève discret et docile. David avait en effet une certaine tendance à se rembourser de ses gestes de bienveillance envers ses élèves, en les faisant par la suite travailler à ses propres œuvres. Selon Alain Pougetoux, spécialiste de notre artiste, le travail confié à Rouget n'en reste pas moins essentiel et ne se borne pas simplement à celui d'un garçon d'atelier ; « il s'agissait d'ébaucher l'ensemble du tableau, mais aussi de pousser assez loin le modelé et, parfois même, dans les parties jugées secondaires, d'achever le morceau qu'il avait lui-même commencé ». Pour reprendre l'expression de l'historien d'art Auguste Jal, « Rouget peignait sous la dictée de David. »

Les sources d'inspirations : l'œuvre de David même
L'importance du travail de Rouget dans l'œuvre de David resta longtemps minimisée par les historiens de l'art. L'éloge funèbre prononcé sur la tombe de l'artiste évoque déjà sa grande contribution : "Il est des artistes d'élites qui semblent se dérober personnellement à la gloire, qui évitent par principe, le bruit accompagnant ordinairement le succès (...) Georges Rouget appartenait à cette catégorie d'artistes modestes qui fuient la célébrité et qui lui préfèrent la solitude, le travail, l'estime et le respect d'eux-mêmes (...) M. Rouget, extrêmement assidu, venait travailler tous les jours. Il peignit successivement et seul, une assez grande partie de ce travail merveilleux (...) M. Rouget peignit ainsi les figures de l'Empereur et de l'Impératrice, le Pape et le cardinal Caprara, le clergé, le porte-croix, les enfants de chœur, l'architecture, enfin toute la partie pour ainsi dire matériellement pittoresque." Plusieurs correspondances, récits de contemporains et études sur les carnets de Rouget, attestent de son étroite participation : ainsi les deux grandes toiles des cérémonies du Sacre, le Léonidas aux Thermopiles, le Portrait du Premier Consul franchissant le col du Saint-Bernard, ou encore le fameux portrait de Napoléon dans son cabinet de travail, en 1812, et la répétition du portrait du Pape Pie VII, exécutée pendant l'exil de David. Jusqu'à la mort du grand maître, Rouget aura inlassablement apporté son concours, au détriment même de sa propre carrière.

Œuvre en rapport
Georges Rouget, Les princes français viennent rendre hommage à S.M. le roi de Rome, en présence de l'empereur et de l'impératrice. Musée du Château de Versailles, inv. 7747 - MV 4706. Présenté au Salon de 1812, n° 808, acquis sur les conseils de Denon par la Maison de l'Empereur pour 5000 francs.

Littérature
- R.J. Durdent, Galerie des peintres français du Salon de 1812. Paris, 1812, pp. 44-45.
- Charles-Paul Landon, Annales du Musée, Salon de 1812. Paris, 1812.
- Alain Pougetoux, Georges Rouget (1783-1869), élève de Louis David. Paris-Musées, 1995. Catalogue publié à l'occasion de l'exposition du Musée de la vie romantique.
- Bordes et Pougetoux, art. Les portraits de Napoléon en habits impériaux par Jacques-Louis David, in La Gazette des Beaux-Arts, juillet-août 1983, pp. 21-34.
- Calvet-Serullaz, art. Un album de dessins de Rouget au Cabinet des dessins, in La Revue du Louvre, 1967 n°1, pp. 27 à 32.
- Robert Hénard, art. A l'ombre de David, Georges Rouget, in La Revue hebdomadaire, 1933, pp. 55-80.
- Catalogue de l'Exposition David et ses élèves, 7 avril – 9 juin 1913. Paris, G. Petit, 1913. Avec un portrait de Napoléon au n°238, collection de la famille.
- Henri d'Escamps, Discours (...) des funérailles de M. Georges Rouget, peintre d'Histoire (...) prononcé le dimanche 11 avril 1869. [exemplaire unique de la Bibliothèque Doucet].

10 000/15 000 €

Gioacchino Giuseppe Serangeli (1768-1852). Napoléon reçoit au Louvre les députés de l'Armée après son couronnement, 8 décembre 1804 (détail). © Musée du Château de Versailles.

Georges Rouget, Les princes français viennent rendre hommage à S.M. le roi de Rome, en présence de l'empereur et de l'impératrice. © Musée du Château de Versailles.

Une miniature de Caroline Murat, Reine de Naples

12
-
Jean-Antoine LAURENT (Baccarat, 1763-Épinal, 1832)
Portrait de Caroline Murat, reine de Naples (circa 1810).
Miniature ovale, signée à droite « J. Laurent » ;
sous verre, cerclé de bronze doré.
Montée sur une tabatière ronde en écaille brune.
Miniature : H. 5,2 x L. 4 cm.

Provenance
- Probablement ancienne collection Caroline Murat (1782-1839).
- Collection Emile Brouwet, sous le n° 236.

Historique
Originaire de Nancy, établi à Paris vers 1785, Jean-Antoine Laurent exposa régulièrement au Salon dès 1791, considéré par les critiques comme un excellent miniaturiste, obtenant d'ailleurs en 1808 une médaille de première classe. En 1810, Denon attirait l'attention de Napoléon sur « le genre anecdotique » qu'il trouvait alors particulier à l'école française, dont Laurent était l'un des représentants avec Bergeret, Roehn ou encore Richard-Fleury. À la fin de l'Empire, Laurent se disait « peintre d'Histoire », L'Almanach des 25 000 adresses le répertoriait en 1816 comme « peintre en portrait ». Laurent semble avoir plusieurs fois approché la famille impériale puisqu'il reçut à de nombreuses reprises la protection de l'impératrice Joséphine et de la reine Hortense. Il termina sa carrière sous la Restauration comme professeur de dessin à Nancy.
Ce portrait miniature est remarquable notamment par la présence de la luxueuse parure de la Reine de Naples, d'un grand intérêt pour l'histoire de la bijouterie. La plus jeune sœur de Napoléon est vêtue d'une grande robe de cour bleue à dentelles de style troubadour, parée d'une superbe toilette avec large diadème, pendants et collier à deux rangs de diamants et saphirs bleus. Cette miniature ayant vraisemblablement fait partie de la collection de Caroline Murat a été réalisée d'après le portrait qu'Isabey avait réalisé pour elle vers 1808.

Œuvre en rapport
Jean-Baptiste Isabey, Portrait de la reine Caroline Murat. 6,5 x 4,7 cm, Musée du Louvre, département des Arts graphiques, inv. RF30753, ancienne collection David-Weill (1957).

Littérature
N. Lemoine-Bouchard, Les Peintres en miniature. 1650-1850, Paris, éd. de l'Amateur, 2008, pp. 330-331.

3 000/5 000 €

Un buste du Roi de Rome en marbre de Carrare

13
-
Ulisse CAMBI (Florence, 1807-1895), attribué à.
Portrait du Roi de Rome, prince de Parme (1811-1832).
Buste en marbre blanc de Carrare.
Le fils de Napoléon et de Marie-Louise est représenté les cheveux bouclés inspirés des miniatures d'Isabey, il porte le cordon et la plaque de grand-croix de l'ordre de la Légion d'honneur. Le roi de Rome n'était qu'âgé de quatre ans lorsque par le traité de Fontainebleau il devint prince de Parme et dût quitter la France.
Bon état général, infimes manques et restauration.
H. 47 x L. 38 cm.

Provenance
Collection privée, Bruxelles.

Œuvre en rapport
- Un buste similaire anonyme, mesurant 38 x 27 cm, réalisé vers 1814-1815, fut envoyé à Sainte-Hélène en 1817 (voir une lettre d'Hudson LOWE à ce sujet). Seul contact visuel de l'Empereur exilé avec son héritier très jeune et tant attendu (avec un portrait à l'huile sur toile), il fut par la suite hérité par Madame Mère, puis laissé à son frère le cardinal Fesch qui le légua au Musée Fesch d'Ajaccio en 1839 (inv. MNA 839.1.21).
- Un buste identique signé de Cambi faisait partie de la collection Amaury Taittinger, vendu à Drouot, Thierry de Maigret, 28 juin 2019, lot 161.

2 000/3 000 €

© Musée Fesch, Ajaccio.

Redécouverte d'un grand portrait de l'Empereur dans son cabinet de travail par un artiste anglais

© Fontainebleau, Musée national du château

© National Gallery of Art, Washington D.C

14
-
John HAYES (?, 1786-Londres, 1866), d'après Jacques-Louis DAVID (1748-1825)
L'empereur Napoléon Ier dans son cabinet de travail aux Tuileries
Huile sur toile, circa 1815.
H. 125 x L. 100 cm.
Inscription " J.Hayes - David" sur le châssis et numéro d'inventaire au pochoir "67601".
Dans un cadre de bois doré.
Cadre : H. 149 x L. 124 cm.

Provenance
Collection de Sir Thomas Charles Willis Pullinger CBE OBE OBK JP (1867-1945), pionnier de l'ingénierie automobile.

Œuvres en rapport
- Jacques-Louis DAVID, Napoléon Ier dans son cabinet de travail aux Tuileries, 1812, huile sur toile, 203,9 cm × 125,1 cm. National Gallery of Art, Washington D.C. (inv. 1961.9.15).
- Jacques Louis David (1748-1825), Napoléon Ier dans son cabinet de travail aux Tuileries, 1812, huile sur toile, 205 x 128 cm. Fontainebleau, Musée national du château.

Historique
Portraitiste anglais né vers 1786, son nom apparaît pour la première fois comme exposant à la Royal Academy en 1814. Il continue d'y exposer jusqu'en 1851 ; ses contributions étaient principalement des portraits, bien qu'il ait parfois envoyé quelques scènes de genre. Hayes avait une pratique considérable en tant que portraitiste et mourut en 1866, à l'âge de 80 ans. Ses talents de portraitiste lui valurent de nombreuses commandes de la haute société britannique, en témoigne le portrait de Mlle Agnès Strickland, peint en 1846 par Hayes et conservé à la National Portrait Gallery.

Napoléon dans son cabinet de travail, une commande anglaise
Le 3 août 1811, un riche Écossais prénommé Alexander, marquis de Douglas – qui deviendra le dixième duc de Hamilton en 1819 – , adresse une lettre à David pour lui passer commande d'un portrait de Napoléon.
« ... vous avez daigné faire choix de mon Pinceau pour transmettre sur la toile les traits du Grand Homme, et le représenter dans un des événements qui l'ont immortalisé », lui répond l'artiste le 20 septembre. Le peintre réalise alors un tableau qui tranche avec les représentations habituelles de l'Empereur. Abandonnant le costume d'appart, David choisit de le figurer en tenue de Colonel des Grenadiers à pied de la Garde, dans son cabinet de travail au Palais des Tuileries. Plutôt qu'une célébration du pouvoir impérial, il s'agit d'une allégorie de l'œuvre civile de Napoléon. Le Code civil posé sur le bureau, les bougies consumées et la montre affichant quatre heures passées indiquent que le souverain a travaillé toute la nuit à son projet législatif. Dans un geste iconique désormais rattaché à la figure de Napoléon, ce dernier glisse sa main droite dans son gilet. Le tableau sera exposé au château des ducs de Hamilton, il est vendu en 1882 à Archibald Primrose (5e comte de Rosebery). En 1954 il est acquis par la fondation de Samuel H. Kress qui le dépose par la suite à la National Gallery of Art de Washington. Dès avril 1812, David exécute une répétition du tableau, un « second original », mais dans lequel l'Empereur porte l'uniforme vert des chasseurs à cheval de la Garde, tel que sur notre tableau. Cette œuvre, commandée par un mystérieux monsieur Huibans qui n'en fera jamais l'acquisition, restera dans l'atelier de David qui l'emmène dans son exil bruxellois. Le tableau sera vendu à Paris en 1824. Il réapparait en 1860, date à laquelle il est vendu par le célèbre marchand Durand-Ruel à l'empereur Napoléon III. Sous le Second Empire, le tableau est placé dans le « salon du Chambellan » précédant la salle du Conseil aux Tuileries. En 1870, il est transféré au Louvre puis est mis par Reiset sur la liste des œuvres du domaine privé présentant un intérêt historique ou artistique, dressée à la demande de la commission de la dotation mobilière en 1873. Il est alors restitué par décision de justice à l'impératrice Eugénie en 1881 qui le donne à la princesse Mathilde, qui l'offre elle-même à son frère le prince Napoléon. Il fait par la suite l'objet d'une dation par le Prince et la Princesse Napoléon en 1979. En 2020, suite à la renonciation à l'usufruit par la princesse, l'œuvre intègre pleinement les collections nationales, au Musée Napoléon Ier du château de Fontainebleau.

La copie anglaise de John Hayes
Parmi les nombreuses péripéties qu'a connues la deuxième version du tableau, figure une exposition à Londres en 1815. David juste avant son exil bruxellois décide d'envoyer à Londres trois de ses tableaux pour une exposition payante avec vente éventuelle. Le Morning Chronicle du 10 avril 1815 annonçait ainsi l'arrivée des œuvres du peintre : « David's original pictures. The amateurs of the Fine Arts will learn with considerable interest that some of the most distinguished pictures of the Chevalier David, first painter to Napoleon Bonaparte, are just arrived in London, and will be speedily exhibited to the public; their authenticity will be discovered at first sight by the amateur; if any further proof be required to convince the public, the most unequivocal documents will be exhibited with the pictures. Further particulars will be shortly announced.»
Les œuvres présentées, à savoir "Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard", le "Portrait du pape Pie II" et "Napoléon dans son cabinet de travail aux Tuileries" feront l'objet d'une description dans une « Minute-description » distribué aux visiteurs. La répétition du Napoléon dans son cabinet de travail est décrite comme suit : « The Emperor often passed whole nights without sleep; he is here represented in the moment when he is deeply occupied on the Code which bears his name: the dawn of day begins to appear, his candles are exhausted, the clock points at four in the morning; he is quitting his Cabinet, lays down his Pen, and is going to take his Sword, and to review his troops. The accessories are represented with the most strict exactness; the Uniform, the Furniture, the Sword, and the Cabinet itself. He is represented in his usual attitude."
Il est donc certain qu'il s'agissait de la deuxième version du tableau puisqu'il est indiqué que l'horloge indique quatre du matin alors que dans la version destinée au marquis de Douglas l'aiguille indique quatre heures passées. C'est vraisemblablement à l'occasion de cette exposition que Hayes a pu admirer le tableau de David et réaliser la copie que nous présentons aujourd'hui. Il est également fort probable qu'il s'agisse d'une commande passée à cet excellent portraitiste suite à l'engouement autour de Napoléon suscité par l'exposition des œuvres de David en 1815, mais également par l'exposition au même moment à Londres d'un portrait de Napoléon par Robert Lefèvre.
En effet, depuis le 12 décembre 1814, était exposé dans la capitale anglaise un autre portrait en pied dans lequel l'Empereur apparaissait en uniforme de chasseur de la Garde. Si la localisation de cette œuvre n'est pas connue, une gravure de Thomas Lupton de 1819 permet de s'en faire une idée (Blanton Museum of Art, Austin). La seconde version de David fera également l'objet de reproduction, une première reprenant le portrait en buste sera gravée par Louis Kramp vers 1825, soit très probablement après la vente de l'œuvre en 1824. La deuxième sera réalisée par Nicolas Laugier vers 1835, mais les mémoires de son épouse nous indiquent qu'il la grave d'après une excellente copie, appartenant à un éditeur, peinte sous les yeux de David.
Très vraisemblablement réalisée d'après l'original, notre œuvre de grand format est le témoin d'un intérêt anglais pour la figure de Napoléon et tout particulièrement pour ses qualités d'homme d'État, de chef militaire et de législateur. La qualité d'exécution de l'œuvre révèle quant à elle l'immense talent de portraitiste de John Hayes, artiste méconnu de la première moitié du XIXe siècle.

Littérature
- Stephen Leslie, Dictionary of national biography, Smith Elder and Co., London, 1885.
- Redgrave Samuel, A Dictionary of Artists of the English School: Painters, Sculptors, Architects, Engravers and Ornamentists: with Notices of Their Lives and Work, G. Bell and sons, 1878, p. 204.
- Graves Algernon, A dictionary of artists who have exhibited works in the principal London exhibitions of oil paintings from 1760-1880, G. Bell, 1884, p. 111.

30 000/50 000 €

Napoléon et les Anglais : de la crainte à la fascination

Dans l'histoire impériale, les douze mois qui conduisent Napoléon de l'île d'Elbe à son dernier exil à Sainte-Hélène forment une épopée à part entière.
Le départ précipité du petit royaume méditerranéen en février, suivi de l'incroyable remontée de début mars par les Alpes (actuelle route Napoléon), frappent les esprits. Bien décidé à reprendre le pouvoir, l'Empereur annonce, sans crainte : « Jusqu'à Grenoble, j'étais aventurier, après Grenoble, je suis redevenu prince. » Mais son retour au palais des Tuileries, qui provoque la fuite de Louis XVIII à Gand, n'est pas du goût de tous. À Vienne, lorsqu'ils apprennent la nouvelle, les diplomates du Congrès ne l'entendent pas de cette oreille. De nombreuses troupes sont envoyées pour contenir le retour de « l'Aigle ». Le 18 juin, la bataille de Waterloo met un terme à l'étonnante chevauchée. Quatre jours plus tard, Napoléon, installé à l'Élysée, doit abdiquer une seconde fois. Son exil le mènera aux confins de l'Atlantique Sud : il débarque à Jamestown le 15 octobre et, à la fin de l'année, ce sera Longwood… Mais l'Europe n'en a pas fini avec lui. Éloigné du continent, Napoléon n'en devient que plus dangereux. Son souvenir se transforme en légende et va tout emporter sur son passage. Même en Angleterre – pourtant son plus farouche adversaire –, on en vient à le plaindre. Certains anciens opposants, à commencer par son dernier vainqueur le duc de Wellington, prennent sa défense : si Napoléon venait à mourir victime des mauvaises conditions imposées par ses geôliers, il y gagnerait une posture de martyr.
Livres, tracts, expositions reviennent alors sur le destin du plus célèbre des Corses ayant dominé l'Europe. Même le peintre David expose trois de ses toiles. La peur est remplacée par une certaine fascination. Napoléon remporte ici son utltime combat : celui de la postérité. Comme l'écrira Chateaubriand après sa disparition en 1821, dans les Mémoires d'outre-tombe :
« Vivant il a manqué le monde, mort il le domine. »

David Chanteranne
Historien et journaliste,
Directeur des Sites patrimoniaux de Rueil-Malmaison

Napoléon à Sainte-Hélène : portrait d'un titan déchu

15
-
Xavier Alphonse MONCHABLON (Avillers, 1835-Paris, 1907)
Un titan déchu.
Huile sur toile, signée et datée en bas à gauche « Alph. Monchablon 1877 ».
H. 116 × L. 89 cm.

Exposition
Salon de 1878, Paris (Palais des Champs-Élysées), sous le n° 1613.

Historique
Alphonse Monchablon naît le 12 juin 1835 dans les Vosges, il est le fils de Jean-Nicolas Monchablon instituteur et peintre amateur et de Victoire François. Après avoir étudié la lithographie à Mirecourt, il intègre en 1856 l'École des Beaux-Arts de Paris, à vingt ans, pour y étudier la peinture, grâce à une bourse départementale. Il est alors l'élève de Sébastien Cornu et de Charles Gleyre. En 1862, il obtient le 2e prix de Rome avec "Véturie aux pieds de Coriolan". L'année suivante son "Joseph reconnu par ses frères" remporte le grand prix de Rome (musée de l'École nationale supérieure des beaux-arts, Paris). Après son retour de la Villa Médicis en 1869, il commence à exposer au Salon avec les toiles "Les Funérailles de Moïse" (Musée d'Amiens) et "Jeune fille et vieille femme" qui lui valent une médaille de première classe. Il ne cessera alors d'exposer au Salon et remportera plusieurs distinctions dont notamment une médaille de deuxième classe en 1874, une de bronze à l'Exposition universelle de 1889, et une d'argent à celle de 1900. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1897. Il s'est essentiellement consacré au portrait et à de grandes fresques à thème religieux, dans un style académique. C'est la reproduction de la figure humaine, surtout, qui a fait la réputation de ce peintre, que l'on classe parmi les excellents portraitistes de son époque.
Notre œuvre est justement un portrait que l'on pourrait qualifier de psychologique. Monchablon choisit un épisode particulier de la légende napoléonienne : l'exil à Sainte-Hélène. Sous le titre d'un "titan déchu", il peint une image puissante dans laquelle Napoléon fixe le spectateur les yeux pleins d'un mélange d'émotions, assez difficile à analyser. À la détermination et à la rage semble s'ajouter le regret. Un critique de l'époque résume bien l'expression du monarque en écrivant : « Rien de plus saisissant que ce regard empreint d'une amertume inénarrable ». Le rocher de Sainte-Hélène prend quant à lui une dimension apocalyptique, presque fantastique. Ce traitement d'un personnage célèbre et de la thématique de l'exil sera repris deux ans plus tard par le peintre pour son portrait de Victor Hugo. Dans cette œuvre aujourd'hui conservée au Musée d'Épinal, le romancier est représenté à Guernesey, une fois encore l'exil est symbolisé par un paysage désolé. Sa posture et son expression reprennent celle de Napoléon. Tout comme le "Titan déchu", une dimension presque irréelle nimbe l'écrivain. Mais le peintre a préféré une palette plus froide travaillant des teintes de bleus plutôt que les rouges flamboyants du portrait de Napoléon.

Napoléon par James Sant (1820-1916), c. 1900, collection privée.

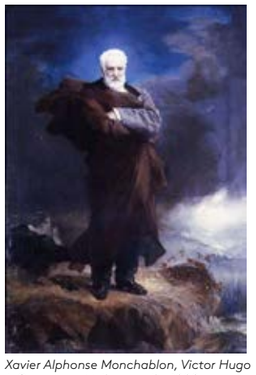
Xavier Alphonse Monchablon, Victor Hugo à Guernesey. Huile sur toile, 1880. © Musée d'Épinal.

Une description contenue dans "Voyage au pays des peintres : salon de 1875-1878" nous permet d'identifier l'œuvre. Le titan déchu de Monchablon y est décrit : « sur son rocher, roulant des éclairs dans ses yeux, tonitruant du front tandis que la mer gronde et qu'une rouge tempête illumine la nue ». Le choix de ce sujet et sa présentation au Salon de 1876 sous la IIIe république surprennent. D'ailleurs les réactions à ce tableau seront vives. Tout en saluant la puissance de l'image, les chroniqueurs et les spectateurs de l'époque témoigneront du choc suscité par un tel sujet et de la défaveur que connait alors Napoléon Ier. Dans son dictionnaire, Véron s'exprime en ces termes :
« Ce Titan heureusement déchu, car son ambition a fait un mal inouï à notre chère patrie, ce Titan a les bras croisés, l'œil encore vitreux et plein des feux d'une ambition inassouvie ; il rêve le moyen de reprendre le pouvoir et d'aller faire pourrir par milliers les os de nos pauvres pères. — Où donc M. Monchablon puise-t-il ses inspirations ? est-ce une apothéose du césarisme qu'il croit nous présenter ainsi ? Ce Napoléon déchu avait certes donné quelques lauriers ensanglantés à la France : il avait fait mieux, il lui avait donné un Code et un concordat ; mais sa soif de conquêtes et de domination n'avait-elle pas mené la France aux abîmes ? ». Il semblerait que le choix de la représentation découle d'une affection personnelle du peintre pour le premier Empereur des Français, puisqu'il peindra à nouveau en 1896 un "Napoléon à Sainte-Hélène" et en 1901 un autre épisode de la légende napoléonienne en présentant au salon "Bonaparte en Égypte". Cette iconographie particulière trouvera semble-t-il tout de même un écho outre-Manche. Dans son œuvre intitulée "St Helena, the last phase", James Sant peint un Napoléon très proche de celui imaginé par Monchablon en reprenant une expression complexe et un regard habité par une pluralité d'émotions. Tout comme pour Monchablon, le titre de l'œuvre souligne le drame vécu par l'ancien Empereur. Commandé par le Comte de Rosebery, ce tableau avait pour vocation d'illustrer son livre "The last stage" qui décrit les derniers moments de Napoléon à Sainte-Hélène. Témoins d'une fascination pour la légende napoléonienne, l'œuvre de Sant et celle de Monchablon révèlent la volonté des artistes d'illustrer sur une toile les destins tragiques de l'Histoire.

Littérature
- « Salon de 1878 », Le Voleur illustré : cabinet de lecture universel, juin 1878, p. 380.
- Curinier C.-E. (Dir.), Dictionnaire national des contemporains : contenant les notices des membres de l'Institut de France, du gouvernement et du parlement français, de l'Académie de médecine,
Office général d'éd. de librairie et d'impr., Paris, 1899-1919.
- Mario Proth, Voyage au pays des peintres : salon de 1875 [-1878], H. Vaton, Paris, 1878.
- Théodore Véron, Dictionnaire Véron, ou mémorial de l'art et des artistes de mon temps, M. Bazin, Paris, 1878.

30 000/50 000 €

Un dessin inédit de Louis XVIII en costume de sacre

16
-
Paulin GUÉRIN (1783-1855), attribué à.
Portrait en pied de Louis XVIII en costume de sacre.
Dessin au crayon rehaussé de craie blanche. Usures et taches.
Circa 1818-1820.
Le Roi porte l'habit du sacre bien qu'il n'ait jamais été sacré, brodé de fleurs de lys, un manteau doublé d'hermine sur les épaules et le collier de l'Ordre du Saint Esprit. Sa main droite repose sur son sceptre, tandis que la couronne de Louis XV et le sceptre avec la "Main de Justice" reposent sur la table. Il porte "Joyeuse", l'épée de Charlemagne, et un grand trône se trouve derrière.
Ce portrait est très proche de la version (datée de 1820?) conservée au château de Versailles (voir ci-dessous).
Cadre en bois postérieur (accidents).
H. 26 x L. 19 cm (à vue).

Œuvres en rapport
- Paulin Guérin, Grand portrait en pied du roi Louis XVIII en costume de sacre, 1818, 268 x 188 cm, commandé par Louis XVIII et présenté par lui au roi George IV, Royal Collection Trust, RCIN 406031 (ill. 1).
- Paulin Guérin, Grand portrait en pied du roi Louis XVIII en costume de sacre, 1820, 269 x 204 cm, Château de Versailles, MV 4793 (ill. 2).
- François baron Gérard, Grand portrait en pied du roi Louis XVIII en costume de sacre, 1824, 260 x 195 cm, donné par Charles X en 1826 au Duc de Wellington, Aspley House, WM.1464-1948 (ill. 3).

Historique
Jean-Baptiste Paulin Guérin entreprend un apprentissage de serrurier et fréquente également l'École de dessin de Marseille. Probablement en raison d'une pénurie de travaux de serrurerie, il a pu se consacrer à la peinture. Le paiement d'une commission pour copier un tableau a fourni à l'artiste les fonds nécessaires pour se rendre à Paris. Pendant un certain temps, il est employé par le baron Gérard et vers 1815 reçoit l'entrée gratuite dans l'atelier de François André Vincent.
Paulin Guérin était directeur du dessin et de la peinture à l'établissement d'enseignement de la Légion d'Honneur
à St-Denis. Il expose au Salon de 1812 à 1855 et en 1822 reçoit la Légion d'Honneur. De nombreux portraits de personnalités notables du Premier et du Second Empire réalisés par Paulin Guérin se trouvent dans les musées de Toulon, sa ville natale, et du château de Versailles. La clarté dans son rendu des traits du visage et l'expression qu'il mettait dans la représentation des mains étaient le résultat d'une perspicacité psychologique alliée à une maîtrise technique.

600/800 €

ill. 1

ill. 2

ill. 3

17
-
François Pascal Simon dit Baron GÉRARD
(Rome, 1770-Paris, 1837) et son atelier.
Portrait en buste du roi Charles X.
Huile sur toile de forme ovale.
Circa 1825.
Marques au pochoir au dos de la maison « A. Vallé & P. Bourniche, successeur de Belot, Rue de l'Arbre Sec N°3 », et cachet de cire rouge aux armes royales.
Dans son large cadre de bois doré à décor de palmettes et fleurs de lys, surmonté de la couronne royale de France.
H. 83 x L. 70 cm. Cadre : H. 140 x L. 98 cm.

Historique
Dernier roi de France à avoir été couronné à Reims, Charles X avait fait appel aux grands portraitistes de l'époque parmi lesquels Gérard, Robert Lefèvre, Guérin, ou encore Ingres pour se faire représenter solennellement dans la tenue du sacre. Pour son portrait officiel, il porte sa préférence à celui peint par le baron Gérard, alors recherché et particulièrement loué pour la qualité de ses portraits. L'artiste représente le Roi en majesté dans une des galeries des Tuileries, tourné de trois-quarts à droite, portant l'hermine et le grand collier de l'Ordre du Saint-Esprit, s'appuyant sur son sceptre, le trône et la couronne placés en premier plan. L'attitude du monarque, l'accent mis sur la somptuosité du costume du sacre et les symboles de la royauté mis en avant rappellent parfaitement le caractère de droit divin du pouvoir détenu par la dynastie des Bourbons.
Premier peintre du Roi en 1817 depuis le triomphe de son grand tableau "L'entrée d'Henri IV à Paris", chef de file de l'école française, le baron Gérard était alors au sommet de sa gloire. Aussi était-il très attendu pour le portrait du souverain, ayant déjà réalisé non sans succès ceux de l'empereur Napoléon en 1805 et du roi Louis XVIII dans les premières années de la Restauration. On pouvait s'attendre à ce que la représentation officielle des souverains successifs soit radicalement différente à l'image des changements de régime de l'Empire à la Royauté, mais l'artiste réussit le tour de force de donner à chacun l'image majestueuse attendue en s'inscrivant dans la tradition picturale des grandes cours. C'est ce qui fit dire au grand critique d'art Charles Ephrussi que Gérard était « sans trop de flatterie, le roi des peintres et le peintre des rois ».

Atelier du Baron Gérard, Portrait de Charles X
© Musée Carnavalet, inv. P2335.

François Gérard, Portrait de Charles X
© Musée du Prado, inv. P003221.

Présenté au Salon de 1825, le portrait de Charles X aujourd'hui à Versailles remporta un franc succès ; plusieurs répliques furent alors commandées par la Maison du Roi, les copies en buste livrées par l'atelier de Gérard étant destinées essentiellement à servir de présent royal. Notre œuvre, particulièrement raffinée et d'une très haute qualité, témoigne de la main de François Gérard sur la majeure partie de ce portrait, dont l'atelier a complété les détails. Nous retrouvons ici cette merveilleuse technique propre à l'artiste, passant avec talent des beaux empâtements à de subtils et légers glacis. Plusieurs détails matériels montrent que le portrait fut certainement offert à un proche de la famille royale ou de la Cour ; en atteste le cachet de cire rouge aux armes royales au verso de la toile, et la qualité du cadre surmonté de la couronne royale, rare sur les portraits en buste, exemplaire que l'on peut facilement attribuer aux encadreurs Delporte frères, en leur temps fournisseurs de la Maison de l'Empereur. Autres détails matériels d'importance, la marque du fabricant de toiles Vallé et Bourniche qui prit la succession de la maison Belot après 1824 : marchands de couleurs fines et vernis depuis 1768, ils étaient très appréciés pour le choix de grandes toiles sans couture. On en retrouve fréquemment la marque sur la plupart des tableaux sortis de l'atelier du baron Gérard.

Littérature
- Art. E. de Waresquiel. Portrait du Roi et de ses élites sous la Restauration et la Monarchie de Juillet : une contribution à l'étude des représentations du pouvoir. In Versalia, Revue de la Société des Amis de Versailles, n° 9, 2006.
- Art. Lucie Lachenal. François Gérard et la critique d'art pendant la Restauration. In Actes du colloque La critique d'art de la Révolution à la Monarchie de Juillet, 26 novembre 2013.

Nous remercions M. Alain Latreille, spécialiste de l'artiste, pour les éléments transmis par courriel attestant de l'attribution de l'œuvre au Baron Gérard avec la participation de l'atelier pour certains détails.

8 000/12 000 €

Une rare miniature d'Henri V offerte à la baronne de Damas

18
-
Caroline Franziska TRIDON, née Sattler (Erlangen, 1799-Dresde, 1863)
Portrait d'Henri d'Artois, comte de Chambord (1820-1883), en exil à Holyrood.
Miniature rectangulaire, signée à gauche "Caroline Tridon", le représentant en veste de velours vert et chemise à col de dentelles de style troubadour, assis sur une chaise néogothique à son bureau au château de Holyrood, devant un porte-montre du même style écrivant une lettre à "Madame de Damas".
Une restauration effectuée par M. Bernd Pappe.
Cadre postérieur en métal doré.
Vers 1830-1832.
Au dos une inscription manuscrite d'époque : "Envoyé à M(ada)me la/Baronne de Damas /par M(onsei)g(neu)r le Duc de Bordeaux/ - de Holyrood -".
H. 12 x L. 9,5 cm (à vue).

Provenance
- Cadeau d'Henri d'Artois, comte de Chambord, à la baronne Charlotte Laure de Damas, née comtesse d'Hautefort (1799-1847), épouse de son précepteur le baron Maxence de Damas.
- Puis par descendance.
- Collection privée française.

Historique
Récemment redécouvert dans une collection privée française et inédit, ce portrait intime royal montre le fils de la duchesse de Berry, Henri d'Artois, titré duc de Bordeaux à la naissance puis connu en exil sous le nom de Comte de Chambord (titre de courtoisie donné à partir de 1830), les royalistes l'ayant même titré "Henri V" à partir de 1844, suite à la mort du Duc d'Angoulême.
De grande taille, cette miniature a été réalisée par Mademoiselle Caroline Tridon, née Sattler. Vers 1820, elle se rend à Paris pour étudier la peinture miniature sous la direction d'Augustin et d'Isabey, ainsi que la peinture à l'huile sous la direction de Robert Lefèvre. Dès 1830, année de son mariage, elle signe ses œuvres "Mme Tridon".
On peut dater cette miniature de 1830-1832, le Comte de Chambord étant représenté dans le style néo-gothique, en exil au château de Hollyrood en Écosse, en compagnie de la famille royale autour du roi Charles X. Grâce à l'inscription au dos, on sait qu'il fut offert par Henri à la femme de son tuteur, le baron de Damas (responsable de son éducation depuis 1828), qui l'accompagna fidèlement en Ecosse puis en Europe de l'Est.
La seule évocation royale du jeune prince est la présence de la fleur de lys au sommet de sa chaise, sinon l'ensemble est plutôt fidèle aux portraits de sa mère, dans le style Troubadour.

À la mort de son père Charles de Damas, colonel et aide de camp de Monsieur, Maxence de Damas, baron de Damas (1785-1862), descendant par sa mère de Patrick de Sarsfield, général irlandais, et petit-fils du lieutenant général de Sarsfield, gouverneur de Lille, chargé de la défense des côtes françaises face à l'Angleterre, est conduit en Russie par son oncle le duc de Richelieu, qui le présente au Tsar Paul Ier, pour intégrer l'école militaire des cadets de Saint-Pétersbourg. Sorti premier au classement des élèves étrangers, il commence une brillante carrière militaire au service du Tsar Alexandre. Il participe aux campagnes européennes contre les armées napoléoniennes et entre dans Paris comme général russe. À la Restauration et à la demande de Louis XVIII, avec l'agrément du Tsar Alexandre, Maxence de Damas intègre l'armée française. Il devient ministre de la Guerre en 1823, et conçoit « l'armée de métier » par la loi de 1824, qui privilégie l'engagement au nombre, la compétence par la formation et la durée du service. En 1824, bien qu'il eût souhaité conserver le ministère de la Guerre, le roi lui demande de remplacer François-René de Chateaubriand au ministère des Affaires étrangères, ce dont l'écrivain lui tiendra grief. Il parvient à résoudre les crises d'Espagne et du Portugal, puis de Grèce avec l'Empire Ottoman, il ouvre de nouvelles ambassades dans tout l'orient et ordonne la première expédition archéologique sur l'Euphrate, qui mettra au jour sur un siècle de fouilles la ville d'Ur et les splendeurs de Khorsabad. Il négocie avec la République de Haïti les indemnisations des Français après l'indépendance de la colonie de Saint-Domingue.
À partir de 1828, il devient précepteur du duc de Bordeaux. Le 2 août 1830, il recueille à Rambouillet l'acte d'abdication du Roi Charles X. À la révolution de juillet 1830, il accompagne en exil Henri V, l'enfant roi, dont il est le précepteur, avec le roi Charles X. À partir d'août 1830, il suit la famille royale de Saint Cloud à Cherbourg, puis au château de Lulworth, à Hollyrood et à Prague, jusqu'en 1833. Il épousa à Paris, le 7 juin 1818, la comtesse Charlotte Laure d'Hautefort (1799-1847).

2 000/3 000 €

Un portrait perdu du roi Louis-Philippe en pied

19
-
Louis HERSENT (Paris, 1777-1860), attribué à.
Portrait de Louis-Philippe d'Orléans, roi des Français.
Huile sur toile (accidents).
H. 123 x L. 92 cm.

Historique
Notre tableau récemment retrouvé dans une collection française est une rare représentation du roi Louis-Philippe en pied d'après un portrait aujourd'hui perdu, première commande officielle du portrait du Roi. En effet, il s'agit d'une version plus réduite du tableau commandé en 1830 à Louis Hersent, réalisé en 1831 et exposé au Salon de la même année (n° 1062), puis détruit en 1848 pendant le saccage du Palais Royal. Ce portrait est connu par une lithographie de Girard en 1832, dont une version fut vendue en 2015 chez Sotheby's dans la collection Orléans (lot 89, ill.1). Seulement trois autres versions sont connues, dont une donnée par le Roi à Talleyrand (voir ci-après).
Le Roi des Français est représenté fidèlement à la tradition des portraits royaux, sans la Charte, en uniforme d'apparat arborant l'Ordre de grand-croix de la Légiond'honneur, aux côtés de la couronne royale posée sur un coussin sur fond de colonne et tentures, probablement aux Tuileries. Derrière lui sont disposés un fauteuil Empire à buste de sphinx et un repose pied. En dehors d'une esquisse de Hersent vendue récemment à Drouot, aucune version de ce portrait, exécuté bien avant les fameux portraits de Winterhalter, n'est à ce jour connue en mains privées.

Oeuvres en rapport
- Louis Hersent, Portrait en pied du roi Louis-Philippe, huile sur toile. Donné par le Roi au Prince de Talleyrand, Château de Valençay, inv. OA036 (ill. 2).
- Louis Hersent (d'après?), Portrait en pied du roi Louis-Philippe, c. 1831, huile sur toile, 263 x 194 cm. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Besançon, inv. D.831.2.1 (ill. 3).
- Louis Hersent, Esquisse pour le portrait du roi Louis-Philippe, huile sur toile, 33 x 25 cm. Vente De Baecque, Drouot, 17 juin 2022, lot 98 (adjugé 4.000 €) (ill. 4).
- Louis Hersent (d'après?), Portrait en pied du roi Louis-Philippe, huile sur toile, 257 x 195 cm. Musée des Beaux-Arts de La Rochelle, inv. MAH.1850.1.1 (ill. 5).

3 000/5 000 €

ill. 1

ill. 2

ill. 3

ill. 4

ill. 5

Louis-Philippe par l'atelier de Winterhalter

ill. 1

ill. 2

ill. 3

20
-
Franz-Xaver WINTERHALTER (Menzenschwand, 1805 - Francfort-sur-le-Main, 1873), atelier de.
Portrait du roi Louis-Philippe.
Huile sur toile, format ovale.
Circa 1839-1841.
Fragment très probablement découpé représentant le visage du roi Louis-Philippe, vraisemblablement tiré de son portrait officiel réalisé par Winterhalter en 1839.
Dans un cadre ovale de bois doré.
H. 39 x L. 24 cm.

Historique
Originaire de la Forêt Noire, dans le Grand Duché de Bade, Winterhalter se forme dès 1818 à Fribourg, au dessin et à la gravure, avant de gagner en 1823 Munich où il est l'élève du portraitiste Joseph-Karl Stieler (1781-1858). Il bénéficie de la protection et du soutien des grands ducs de Bade pour ses études, ainsi que pour un séjour en Italie en 1832-1834. Rentré à Karlsruhe à l'été 1834, il part dès décembre pour Paris où il résidera jusqu'à la chute du Second Empire en 1870, avec une interruption au moment de la révolution de 1848. Découvert par la famille royale en 1838, il devient le portraitiste qu'elle attend, successeur des Gérard, Gros, Lefèvre, etc. La consécration lui vient en 1839 avec la commande du portrait officiel de Louis-Philippe et de ceux de toute sa famille au cours des années suivantes. Mis en relation avec la famille royale britannique par l'intermédiaire de la fille aînée du Roi des Français, Louise d'Orléans, Reine des Belges, il devient aussi le portraitiste préféré de la Reine Victoria. Winterhalter deviendra ainsi le portraitiste de toutes les cours d'Europe, étant particulièrement apprécié pour idéaliser ses modèles, dans la continuité du style du baron Gérard.
Commandé en 1839, le portrait de Louis-Philippe en pied fut alors décliné sous plusieurs répliques, le Roi des Français étant à l'origine représenté dans un décor de palais donnant sur le parc de Saint-Cloud, il existe notamment une autre version de 1841 où le Roi se trouve dans la nouvelle galerie historique des batailles du château de Versailles. À la différence des souverains qui l'ont précédé, parés dans l'habillement du Sacre avec tous les attributs royaux, Louis-Philippe se fit représenter en simple uniforme de la garde nationale ou dans la grande tenue de lieutenant-général, en habit bleu marine avec col brodé de feuille de chêne et pantalon garance, arborant discrètement les insignes de Grand-Croix de la Légion d'Honneur, aux côtés de la Charte de 1830. Cette nouvelle effigie officielle du roi connaîtra un certain succès au Salon de 1839. Suivant les critiques, « le portrait de cette année est cependant un des meilleurs qu'on ait faits de Sa Majesté. La tête est étudiée avec un soin minutieux ; toutes les formes de ce caractère si rempli d'intelligence, de regards si perçants, toute cette bonhomie royale si difficile à rendre, l'artiste les a parfaitement compris, les a parfaitement exprimés ; il n'a pas vieilli son modèle, il ne l'a pas rajeuni. Il nous l'a montré tel qu'il est, ferme et droit, vigoureux et net. Surtout le peintre s'est bien gardé de faire de la politique à propos du tableau qui lui était confié. Il s'est bien gardé de nous faire un roi triste, pensif et mélancolique ou de bonne humeur. Ce qui vaut mieux, il l'a fait calme. Plus on étudie ce beau portrait, et plus on doit en savoir gré à l'artiste. M. Champmartin, M. Scheffer, M. Dubufe, n'ont pas fait mieux. » (in L'Artiste, 1839, t. 2, p. 257).
La plupart des portraits officiels placés dans les institutions ou dans les palais furent détruits lors de la révolution de 1848, en particulier à Paris. Il est probable que notre portrait fut récupéré sur un de ces portraits mis en pièces par les révolutionnaires, découpé au visage, restauré et mis dans un cadre. Il n'en reste pas moins un témoignage émouvant du dernier roi ayant régné sur la France, vu par l'un des plus grands portraitistes du XIXe siècle.

Oeuvres en rapport
- F.-X. Winterhalter, Louis-Philippe, Roi des Français et la Charte de 1830, 1839. Château de Versailles, MV 5219. Commandé pour 5000 francs, le 25 mars 1839 ; payé le 9 avril 1840 ; Salon de 1839, n° 2126 ; collection du roi Louis-Philippe ; entré à Versailles après 1848 ; mentionné dans les magasins Chimay, dans l'inventaire de 1850 ; inscrit sur les registres d'entrée de Versailles, juillet 1922 (ill. 1).
- F.-X. Winterhalter, Louis-Philippe, Roi des Français, sur fond de la Galerie des Batailles, 1841. Château de Versailles, MV 8563. Collection de la famille d'Orléans puis des princes Czartoryski ; don au Musée du Louvre en 1975 ; déposé à Versailles (ill. 2).
- G.-A. Chassevent-Bacques, Portrait de Louis-Philippe d'après Winterhalter, 1844. Musée du Louvre, inv. 20387 (ill. 3).

2 000/3 000 €

Une paire de portraits de Napoléon III et Eugénie

21
-
École française d'époque Second Empire, d'après Franz-Xaver WINTERHALTER (1805-1873).
Portraits de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie.
Paire d'huile sur toiles, fixées sous verre bombé ; format ovale.
Circa 1855-1860.
Dans une paire de cadres ovales en bois sculpté de roses et doré.
H. 53 x L. 44 cm.

Historique
Cette exceptionnelle paire de portraits en pied représentant l'Empereur et l'Impératrice des Français, en grande tenue de Cour, a été réalisée d'après les célèbres portraits officiels peint en 1853 par Winterhalter, alors peintre des Cours européennes et favori du couple impérial. On observe tout de même quelques variantes par rapport aux portraits officiels qui se situent au niveau du bicorne que tient l'Empereur dans sa main droite (il tient le sceptre et porte le manteau d'hermine sur l'original), ou de la traîne de velours rouge que porte l'Impératrice (elle est verte sur le portrait original). Également frappant est ce fond neutre qui a été choisi pour ces deux portraits, à la manière des premiers portraits photographiques de l'époque, mettant ainsi en valeur les silhouettes élégantes des personnages et la richesse de leurs vêtements.
La technique utilisée ici est le fixé sous verre, ou peinture éludorique, inventée à la fin du XVIIIe siècle, ce qui font de nos portraits des œuvres d'exception. Mis au point par Arnauld Vincent dit Armand-Vincent de Montpetit (1713-1800), horloger physicien et inventeur de plusieurs machines ou procédés ingénieux, ce procédé est imaginé en 1759 pour obtenir une nouvelle façon de peindre la miniature, en n'utilisant que de l'huile et de l'eau. Les peintures sont fixées sur une glace qui fait effet de vernis et donne une grande intensité de couleurs sur une surface parfaitement brillante.
Décrit dans le Dictionnaire raisonné universel des arts et métiers de l'abbé Jaubert (1773), ce procédé fut présenté à l'Académie royale des Sciences en 1775.

Approuvée par les savants académiciens, la découverte de Vincent eut la faveur de la Cour et du roi Louis XV qui commanda son portrait peint suivant cette nouvelle technique (Château de Versailles, inv. MV 8452) ainsi que plusieurs miniatures.

Une technique d'exception destinée à la conservation
Ce procédé devait répondre aux problèmes posés par la dégradation des tableaux dans le temps, mais la fragilité du verre alliée aux problèmes de colle limitèrent ce procédé à des tableaux de petites dimensions ou à des miniatures. La peinture éludorique fut fréquente pendant la première moitié du
XIXe siècle sur des miniatures destinées à orner des boîtes ou des petits objets. Sous le Second Empire, l'industrie du verre s'étant perfectionnée, la peinture éludorique est remise à l'honneur dans les arts décoratifs ; elle fût alors proposée comme alternative à la porcelaine ou à l'émail, pour l'exécution ou la reproduction d'œuvres de grand format. La qualité des couleurs qui n'est altérée ni dans le temps ni dans sa mise en oeuvre (contrairement à la porcelaine ou à l'émail, où les pigments se transforment au feu), et le rendu porcelainé qui met en valeur le sujet représenté, sont particulièrement remarquables pour la conservation tes tableaux ; mais cette technique reste difficile et très délicate notamment au moment de la pose du verre sur la toile sous tension.
Ce procédé de fixé sous verre qui promettait de brillants emplois dans le domaine des arts, sera alors rapidement supplanté dans l'inventaire des beaux-arts par la photographie.
Probablement créée à l'occasion d'un Salon ou pour une Exposition universelle, notre paire de portraits représentant le couple impérial est remarquable par ses dimensions, sa qualité de conservation, la finesse de ses couleurs, ainsi que par la rareté de son procédé.

3 000/5 000 €

Un portrait du futur roi Boris III de Bulgarie, âgé de trois ans

22
-
Oswald STIEGER (Autriche, 1857-1924)
Portrait du prince Boris de Saxe-Cobourg-Gotha (1894-1943), tsarévitch de Bulgarie, futur roi Boris III, enfant.
Huile sur toile, signée en bas à droite "O. Stieger".
Légères restaurations.
Circa 1896-1897.
Dans un cadre en bois doré.
H. 56 x L. 46 cm. Cadre : H. 68 x L. 58 cm.

Historique
Le prince Boris de Bulgarie tient dans sa main la fameuse rose "Prince de Bulgarie" créée par J. Pernet Ducher (1859-1928) à la demande du tsar Ferdinand Ier de Bulgarie en l'honneur de la naissance de son premier fils et héritier du trône Boris Clément Robert Mary Pius Louis Stanislas Xavier, futur roi Boris III (1894-1943).
C'est cette même variété de rose que l'on retrouve dans le tableau "Deux roses Prince de Bulgarie" du peintre belge Frans Mortelmans (1865-1936), vendu chez Christie's, Amsterdam, 24 mai 2011, lot 86 (voir ci-dessous).
Le roi Boris III est descendant des Bourbons à double titre. Il est petit-fils de la princesse Clémentine d'Orléans et arrière-petit-fils du roi de France Louis-Philippe et de Marie-Amélie. Du côté de sa mère, la princesse Marie-Louise de Bourbon-Parme (1870-1899), le roi Boris III est arrière-petit-fils de Louise Marie Thérèse d'Artois (1819-1864) et arrière-arrière-petit-fils de Charles X.
En 1887, par décision du Parlement, son père le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg Gotha est invité à prendre le trône de Bulgarie dans une période de troubles afin de restaurer le pouvoir de l'État et la personnalité de son dirigeant. La Bulgarie était un pays chrétien orthodoxe et en février 1896, le prince héritier Boris est converti du catholicisme romain à l'orthodoxie orientale. Son parrain était le tsar russe Nicolas II.
La conversion du prince héritier à l'orthodoxie a été fortement combattue par sa mère catholique et par tous ses parents catholiques. Il en résulta l'excommunication de Ferdinand de l'église catholique.
Le portrait d'Oswald Stieger a été commandé à cette époque, très probablement par la princesse Clémentine. Son petit-fils est peint dans la tradition catholique romaine, avec la coupe de cheveux emblématique de César, datant de l'époque de l'Empire romain. La robe blanche et la rose symbolisent l'innocence, la pureté et le silence. Dans cette présentation pacifique et philosophique de Boris III, nous apercevons le monarque qui régnera sur la Bulgarie pendant un quart de siècle, entre les deux guerres mondiales. Il meurt à 49 ans empoisonné sur ordre d'Hitler pour son refus d'envoyer l'armée bulgare sur le front russe. Sa tombe se trouve au monastère de Rila en Bulgarie.

6 000/8 000 €

© Christie's

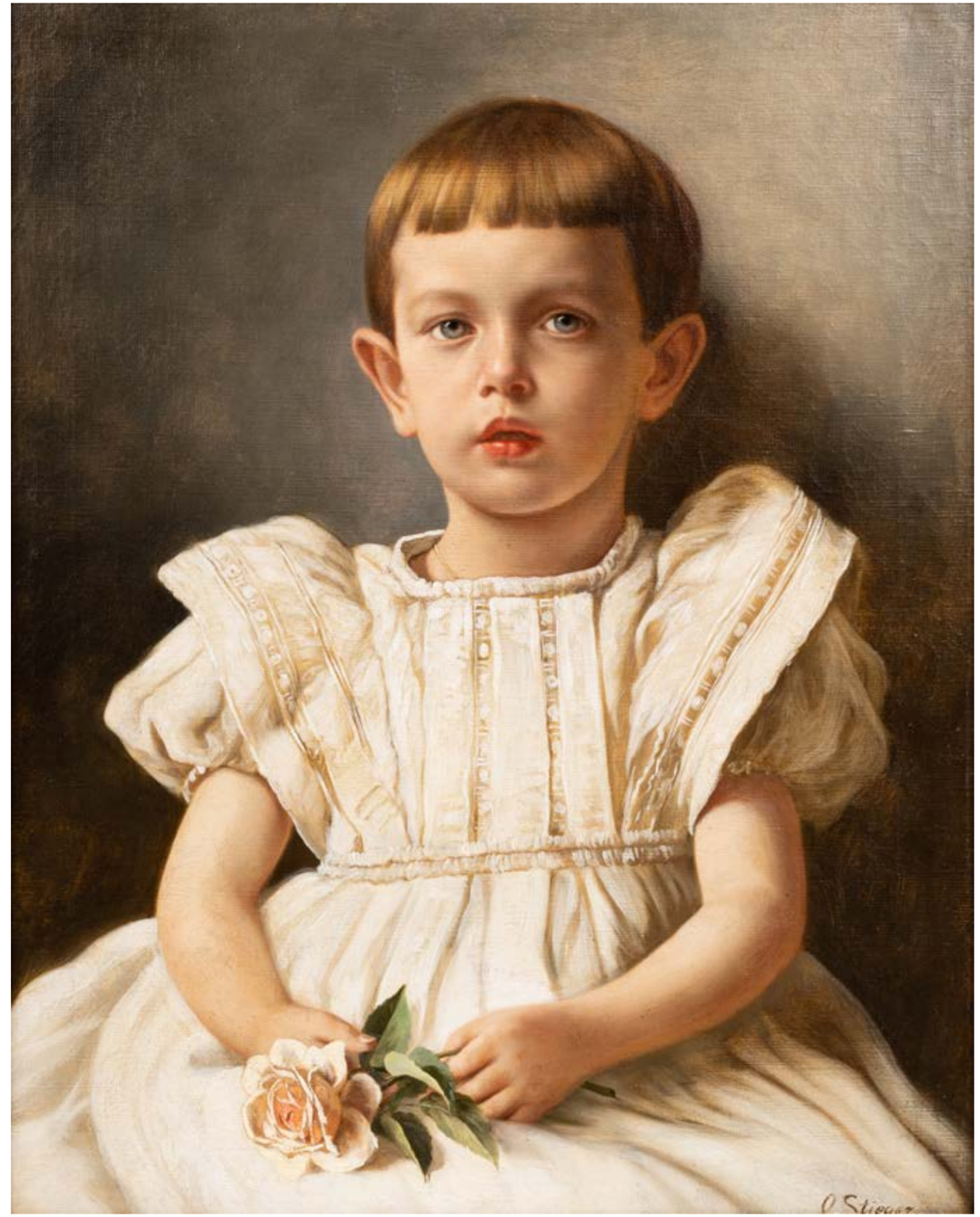

LA FACE DES ROIS

Jeudi 25 mai 2023

Hôtel Drouot, Paris
18h

MILLON
T +33 (0)1 40 22 66 33

Nom et prénom / Name and first name .....

.....

Adresse / Address .....

.....

C.P ..... Ville .....

Télephone(s) .....

Email .....

RIB .....

Signature .....

ORDRES D'ACHAT

☐ ORDRES D'ACHAT
ABSENTEE BID FORM

☐ ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE –
TELEPHONE BID FORM
Faxer à – Please fax to :
01 47 27 70 89
sh@millon.com

Merci de joindre au formulaire d'ordre d'achat un relevé d'identité bancaire et une copie d'une pièce d'identité (passeport, carte d'identité,...) ou un extrait d'immatriculation au R.C.S. Après avoir pris connaissance des conditions de vente, je déclare les accepter et vous prie d'enregistrer à mon nom les ordres d'achats ci-dessus aux limites indiquées en Euros. Ces ordres seront exécutés au mieux de mes intérêts en fonction des enchères portées lors de la vente.

Please sign and attach this form to a document indicating the bidder's bank details (IBAN number or swift account number) and photocopy of the bidder's government issued identitycard. (Companies may send a photocopy of their registration number).
I Have read the terms of sale, and grant you permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros.

Après avoir pris connaissance des conditions de vente, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel, aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous (les limites ne comprenant pas les frais).

I have read the conditions of sale and the guide to buyers and agree to abide by them. I grant you permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros (these limits do not include buyer's premium and taxes).

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT / LOT DESCRIPTION	LIMITE EN € / TOP LIMITS OF BID €

Conditions de vente

Dans le cadre de nos activités de ventes aux enchères, notre maison de ventes est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur. Ces derniers disposent dès lors d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur leurs données personnelles en s'adressant directement à notre maison de ventes. Notre OVV pourra utiliser ces données à caractère personnel afin de satisfaire à ses obligations légales, et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la règlementation l'impose.
Les conditions générales de ventes et tout ce qui s'y rapporte sont régies uniquement par le droit français. Les acheteurs ou les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux français (Paris). Les diverses dispositions des conditions générales de ventes sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres. Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs ou leurs man- dataires, acceptent et adhérent à toutes les conditions ci-après énoncées. La vente est faite au comptant (Art. 1650 du Code Civil) et conduite en euros. Un système de conversion de devises pourra être mis en place lors de la vente. Les contre-valeurs en devises des enchères portées dans la salle en euros sont fournies à titre indicatif

DÉFINITIONS ET GARANTIES

Les indications figurant au catalogue sont établies par MILLON et les experts indépendants mentionnés au catalogue, sous réserve des rectifications, notifications et déclarations annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les dimensions, couleurs des reproductions et informations sur l'état de l'objet sont fournies à titre indicatif. Toutes les indications relatives à un incident, un accident, une restauration ou une mesure conservatoire affectant un lot sont communiquées afin de faciliter son inspection par l'acheteur potentiel et restent soumises à l'entière appréciation de ce dernier. Cela signifie que tous les lots sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment précis de leur adjudication avec leurs possibles défauts et imperfections. Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition préalable ayant permis aux acquéreurs l'examen des œuvres présentées. Pour les lots dont le montant de l'estimation basse dépasse 2 000 euros figurant dans le catalogue de vente, un rapport de condition sur l'état de conservation des lots pourra être communiqué gracieusement sur demande. Les informations y figurant sont fournies à titre indicatif uniquement. Celles-ci ne sauraient engager en aucune manière la responsabilité de MILLON et des experts. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe et réclament en même temps le lot après le prononcé du mot adjugé, ledit lot sera remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.

- Selon l'article L321-17 du Code de commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication.
- Seule la loi française est applicable à la présente vente. Seuls les tribunaux français sont compétents pour connaitre de tout litige relatif à la présente vente.

Les lots signalés par « * » comportent de l'ivoire d'éléphant dont la vente est libre car antérieur au 3/03/1947.
L'acquéreur qui désire exporter l'objet hors de l'UE, devra obtenir de la DRIEE un permis d'exportation à son nom. Celui-ci est à la charge de l'acquéreur.

Les lots précédés d'un « J » feront l'objet d'un procès-verbal judiciaire aux frais acheteurs légaux de 12% HT, soit 14,40% TTC.

ORDRES D'ACHAT ET ENCHERES PAR TELEPHONE

La prise en compte et l'exécution des ordres d'achat et enchères par téléphone est un service gracieux rendu par MILLON. MILLON s'efforcera d'exécuter les ordres d'enchérir qui lui seront transmis par écrit jusque 2 h avant la vente. Le défaut d'exécution d'un ordre d'achat ou toute erreur ou omission à l'occasion de l'exécution de tels ordres n'engagera pas la responsabilité de MILLON. Par ailleurs, notre société n'assumera aucune responsabilité si dans le cadre d'enchères par téléphone, la liaison téléphonique est interrompue, n'est pas établie ou tardive. Bien que MILLON soit prêt à enregistrer les demandes d'ordres téléphoniques au plus tard jusqu'à la fin des horaires d'exposition, elle n'assumera aucune responsabilité en cas d'inexécution au titre d'erreurs ou d'omissions en relation avec les ordres téléphoniques.
Nous informons notre aimable clientèle que les conversations téléphoniques lors d'enchères par téléphone à l'Hôtel Drouot sont susceptibles d'être enregistrées.

Offre d'achat irrévocable :
Tout enchérisseur peut adresser à la Maison de vente une offre d'achat irrévocable pour l'achat d'un lot figurant au catalogue de vente afin de lui donner une instruction ferme, définitive, irrévocable et inconditionnelle, d'enchérir pour son compte à hauteur d'une certaine somme (quelles que soient le montant d'éventuelles autres enchères). Dans ce cadre il peut être convenu que cet Auteur de l'Offre percevra une indemnité calculée, soit sur le prix d'adjudication au marteau, soit correspondant à une somme forfaitaire. Si une offre d'achat irrévocable pour un lot est reçue par la Maison de vente avant la vente, il sera mentionné au catalogue de vente que le lot fait l'objet d'une enchère irrévocable. Si une offre d'achat irrévocable est reçue après l'impression du catalogue de vente, la Maison de vente annoncera dans la salle de vente, au moment de la mise aux enchères du lot, que ce dernier fait l'objet d'une enchère irrévocable.
Tout tiers qui vous conseillerait sur l'achat d'un lot faisant l'objet d'une offre d'achat irrévocable est tenu de vous divulguer, l'existence de ses intérêts financiers sur ce lot. Si un tiers vous conseille sur l'achat d'un lot faisant l'objet d'une offre d'achat irrévocable, vous devez exiger qu'il vous divulgue s'il a ou non des intérêts financiers sur le lot.
Toute personne qui s'apprête à enchérir sur le lot faisant l'objet d'une offre d'achat irrévocable, qui détient une communauté d'intérêt directe ou indirecte, permanente ou ponctuelle, avec l'Auteur de l'Offre, et qui aurait convenu avec ce dernier d'une entente financière de nature à entraver les enchères est susceptible de sanction pénale conformément aux dispositions de l'article 313-6 du Code pénal qui dispose que : « Le fait, dans une adjudication publique, par dons, promesses, ententes ou tout autre moyen frauduleux, d'écarter un enchérisseur ou de limiter les enchères ou les soumissions, est puni de six mois d'emprisonnement et de 22 500 euros d'amende. Est puni des mêmes peines le fait d'accepter de tels dons ou promesses. Est puni des mêmes peines : 1° Le fait, dans une adjudication publique, d'entraver ou de troubler la liberté des enchères ou des soumissions, par violences, voies de fait ou menaces ; 2° Le fait de procéder ou de participer, après une adjudication publique, à une remise aux enchères sans le concours de l'officier ministériel ou du courtier de marchandises assermenté compétent ou d'un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques déclaré. La tentative des infractions prévues au présent article est punie des mêmes peines».

CAUTION

MILLON se réserve le droit de demander le dépôt d'une caution aux enchérisseurs lors de leur inscription.
Cette caution sera automatiquement prélevée faute de règlement par l'adjudicataire dans un délai de 15 jours suivant la vente (date facture).

ENCHERES VIA LES PLATEFORMES DIGITALES

MILLON ne saurait être tenue pour responsable de l'interruption d'un service Live en cours de vente ou de tout autre dysfonctionnement de nature à empêcher un acheteur d'enchérir via une plateforme technique offrant le service Live. L'interruption d'un service d'enchères Live en cours de vente ne justifie pas nécessairement l'arrêt de la vente aux enchères par le commissaire-priseur.
En cas d'enchères intervenant entre le coup de marteau et l'adjudication (prononcé du mot «adjugé» pour les ventes aux enchères en direct), le commissaire-priseur reprendra les enchères.
Dans le cadre des ventes aux enchère en direct, c'est-à-dire simultanément en salle et en ligne, priorité sera donnée à l'enchère portée dans la salle de vente en cas d'enchères simultanées.

PALIERS D'ENCHERES

Les paliers d'enchères - ou incréments - sont laissés à la discrétion du Commissaire-Priseur en charge de la vente. Si le montant des enchères proposées - soit physiquement, par téléphone, par ordre d'achat ferme, en live ou par « ordre secret » déposés sur des plateformes-relais partenaires -, est jugé insuffisant, incohérent avec le montant de la précédente enchère ou de nature à perturber la bonne tenue, l'équité et le rythme de la vente, le commissaire-priseur peut décider de ne pas les prendre en compte.

FRAIS À LA CHARGE DE L'ACHETEUR

L'acheteur paiera à MILLON, en sus du prix d'adjudication ou prix marteau par lot, une commission d'adjudication dégressive par tranche de :

- 25 % HT soit 30 % TTC *
Sauf pour :
- La tranche inférieure à 1 500 € : 27,5 % HT (soit 33% TTC *)
Puis dégressivité comme suit :
- 20,83 % HT (soit 25% TTC *) de 500 001 € à 1 500 000 €
- 16,66 % HT (soit 20% TTC *) au-delà de 1 500 001 €
*Taux de TVA en vigueur : 20%
Prix global = prix d'adjudication (prix au marteau) + commission d'adjudication
En outre :
- pour les lots acquis via la plateforme Interencheres.com, les frais de vente à la charge de l'acheteur sont majorés de 3% HT du prix d'adjudication (cf CGV de la plateforme interencheres).
- pour les lots acquis via la plateforme Drouotlive.com, les frais de vente à la charge de l'acheteur sont majorés de 1,5% HT du prix d'adjudication (cf CGV de la plateforme Drouotlive.com).
- pour les lots acquis via la plateforme Invaluable.com, les frais de vente à la charge de l'acheteur sont majorés de 3% HT du prix d'adjudication (cf CGV de la plateforme Invaluable.com).

ENLÈVEMENT DES ACHATS, ASSURANCE, MAGASINAGE ET TRANSPORT

MILLON ne remettra les lots vendus à l'adjudicataire qu'après encaissement de l'intégralité du prix global. Il appartient à l'adjudicataire de faire assurer les lots dès leur adjudication puisque dès ce moment, les risques de perte, vol, dégradations ou autres sont sous son entière responsabilité. MILLON décline toute responsabilité quant aux dommages eux-mêmes ou à la défaillance de l'adjudicataire de couvrir ses risques contre ces dommages. Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement rapide de leurs lots.
Aucune indemnité ne sera due notamment pour les dommages causés aux encadrements et verres recouvrant les lots. Les socles sont des socles de présentation et ne font pas partie intégrante de l'œuvre.

RETRAIT DIFFÉRÉ DES ACHATS ET STOCKAGE :

MILLON assurera la gratuité du stockage pendant 45 jours après la vente. Passé ce délai, des frais de stockage et de transfert de nos locaux vers notre garde-meuble au 116 bd Louis Armand - 93330 Neuilly sur Marne, vous seront facturés à raison de :

- 10 € HT / Lot / semaine révolue pour un volume supérieur à 1 M3
- 7 € HT / Lot / semaine révolue pour un volume inférieur à 1 M3
- 5 € HT / Lot / semaine révolue pour un stockage « tenant dans le creux de la main ».

Ces conditions et frais ne concernent pas les lots déposés au magasinage de l'Hôtel Drouot dont le coût dépend de l'Hôtel Drouot lui-même (cf. Paragraphe Ventes et stockage à Drouot)

Rappel important :
Concernant les ventes dites « des Aubaines » réalisées dans notre garde-meuble, la gratuité n'excèdera pas 15 jours.

Concernant les ventes en Salle VV, (3 rue Rossini 75009 PARIS) :
Nous informons notre aimable clientèle que les meubles, tapis et objets volumineux seront transférés dans notre entrepôt garde-meuble à Neuilly sur Marne (adresse ci-dessus) et à la disposition des acquéreurs après complet règlement du bordereau.

DEMANDES DE TRANSFERT POUR RETRAIT HORS DU LIEU DE STOCKAGE APRES-VENTE :

Toute demande de transfert de lots entre nos adresses parisiennes et / ou notre garde-meuble de sera facturé en sus du bordereau d'achat initial :
- 15 € HT par lot de petit gabarit et n'excédant pas 5 objets.
- 40 € HT par bordereau n'excédant pas 5 achats et jusqu'à 1 M3.

Pour un volume d'achats supérieur, toute demande de transfert ne pourrait être effectuée qu'après acceptation d'un devis.

Les meubles sont exclus des lots dits « transférables par navette » mais pourront faire l'objet de devis de livraison.

Si les lots transférés ne sont pas réclamés au-delà de 7 jours après leur enregistrement dans les locaux de destination, ils seront renvoyés vers notre garde-meuble sans possibilité de remboursement et les délais de gratuité de stockage reprendront à compter du jour de la vente.

Un stockage longue durée peut être négocié avec nos équipes (116@millon.com) :

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Stéphane BOUSQUET
116, Bd Louis Armand, 93330 Neuilly-sur-Marne
116@millon.com
Aucune livraison ni aucun enlèvement des lots ne pourront intervenir sans le règlement complet des frais de mise à disposition et de stockage.

VENTES ET STOCKAGE A L'HOTEL DROUOT

Dans le cadre des ventes ayant lieu à l'Hôtel Drouot, les meubles, tapis et objets volumineux ou fragiles seront stockés au service Magasinage de l'Hôtel Drouot.
L'accès se fait par le 6bis rue Rossini – 75009 Paris et est ouvert du lundi au samedi de 9h à 10h et de 13h à 18h.
Le service Magasinage de l'Hôtel Drouot est un service indépendant de la maison MILLON. Ce service est payant, et les frais sont à la charge de l'acquéreur (renseignements : magasinage@drouot.com)

IMPORTATION TEMPORAIRE

Les acquéreurs des lots indiqués par * devront s'acquitter, en sus des frais de vente, de la TVA à l'import (5,5 % du prix d'adjudication, 20% pour les bijoux et montres, les automobiles, les vins et spiritueux et les multiples).

LA SORTIE DU TERRITOIRE FRANÇAIS

La sortie d'un lot de France peut être sujette à une autorisation administrative. L'obtention du document concerné ne relève que de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication du lot visé par cette disposition. Le retard ou le refus de délivrance par l'administration des documents de sortie du territoire ne justifiera ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution. Si notre Société est sollicitée par l'acheteur ou son représentant, pour faire ces demandes de sortie du territoire, l'ensemble des frais engagés sera à la charge totale du demandeur. Cette opération ne sera qu'un service rendu par MILLON. Les formalités d'exportation (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation) des lots assujettis sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 2 à 3 mois.

EXPORTATION APRÈS LA VENTE

La TVA collectée au titre des frais de vente ou celle collectée au titre d'une importation temporaire du lot, peut être remboursée à l'adjudicataire dans les délais légaux sur présentation des documents qui justifient l'exportation du lot acheté.

PRÉEMPTION DE L'ÉTAT FRANÇAIS

L'État français dispose, dans certains cas définis par la loi, d'un droit de préemption des œuvres vendues aux enchères publiques. Dans ce cas, l'État français se substitue au dernier enchérisseur sous réserve que la déclaration de préemption formulée par le représentant de l'état dans la salle de vente, soit confirmée dans un délai de quinze jours à compter de la vente. MILLON ne pourra être tenu responsable des décisions de préemptions de l'État français.

RESPONSABILITÉ DES ENCHERISSEURS

En portant une enchère sur un lot par une quelconque des modalités de transmission proposées par MILLON, les enchérisseurs assument la responsabilité personnelle de régler le prix d'adjudication de ce lot, augmenté de la commission d'adjudication et de tous droits ou taxes exigibles. Les enchérisseurs sont réputés agir en leur nom et pour leur propre compte, sauf convention contraire préalable à la vente et passée par écrit avec MILLON.
Sous réserve de la décision du commissaire-priseur habilité et sous réserve que l'enchère finale soit supérieure ou égale au prix de réserve, le dernier enchérisseur deviendra l'acheteur, le coup de marteau et le prononcé du mot « adjugé » matérialisera l'acceptation de la dernière enchère et la formation du contrat de vente entre le vendeur et l'acheteur. Les lots adjugés seront sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire En cas de contestation de la part d'un tiers, MILLON pourra tenir l'enchérisseur pour seul responsable de l'enchère en cause et de son règlement.

PAIEMENT DU PRIX GLOBAL

MILLON précise et rappelle que la vente aux enchères publiques est faite au comptant et que l'adjudicataire devra immédiatement s'acquitter du règlement total de son achat et cela indépendamment de son souhait qui serait de sortir son lot du territoire français (voir « La sortie du territoire français »).

Le règlement pourra être effectué comme suit :
- en espèces dans la limite de 1 000 euros pour les résidents français /15 000€ pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation d'un justificatif) ;
- par chèque bancaire ou postal avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité (la délivrance ne sera possible que vingt jours après le paiement. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés) ;
- par carte bancaire Visa ou Master Card ;
- par paiement en ligne : https://www.millon.com/paiement-en-ligne ;
- par virement bancaire en euros aux coordonnées comme suit :

DOMICILIATION:
NEUFLIZE OBC
3, avenue Hoche - 75008 Paris
IBAN FR76 3078 8009 0002 0609 7000 469
BIC NSMBFRPPXXX

Pour les adjudicataires ayant enchéri via la plateforme Interenchères.com, MILLON prélèvera directement sur ce site le prix global du bordereau d'adjudication dans les 48 heures suivant la fin de la vente.

RETARD DE PAIEMENT

Au-delà de 30 jours (date facture), tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.
MILLON est abonné au service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), S.A ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun (RCS Paris 437 868 425).
Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de MILLON ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS
Pour toute information complémentaire, merci de consulter la politique de protection des données de TEMIS : https://temis.auction/statics/politique-protection-dp-temis.pdf

DÉFAUT DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement, si la vente est annulée ou l'œuvre est revendue sur réitération des enchères dans les conditions de l'article L321-14 du Code de commerce, l'adjudicataire défaillant devra payer à MILLON une indemnité forfaitaire correspondant (i) au montant des frais acheteur et (ii) à 40 € de frais de recouvrement, à titre de réparation du préjudice subi, sans préjudice de dommages-intérêts supplémentaires dus au vendeur.
MILLON se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant ou à encaisser les chèques de caution.

EXPEDITION DES ACHATS

Nous informons notre clientèle que MILLON ne prend en charge aucune expédition des biens à l'issue des ventes. Pour toute demande d'envoi, MILLON recommande de faire appel à son transporteur partenaire (THE PACKENGERS - hello@thepackengers.com) ou à tout autre transporteur au choix de la clientèle.
En tout état de cause, l'expédition du lot, la manutention et le magasinage de celui-ci lors du transport n'engagent pas la responsabilité de MILLON.
Si MILLON accepte de s'occuper de l'expédition d'un bien à titre exceptionnel, sa responsabilité ne pourra être mise en cause en cas de perte, de vol ou d'accidents qui reste à la charge de l'acheteur. De plus, cette expédition ne sera effectuée qu'à réception d'une lettre déchargeant MILLON de sa responsabilité dans le devenir de l'objet expédié, et sera à la charge financière exclusive de l'acheteur.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La vente d'un lot n'emporte pas cession des droits de reproduction ou de représentation dont il constitue le cas échéant le support matériel.

Conditions of sale

As part of our auction activities, our auction house could collect personal data concerning the seller and the buyer. They have the right to access, rectify and object to their personal data by contacting our auction house directly. Our OVV may use this personal data in order to meet its legal obligations, and, unless opposed by the persons concerned, for the purposes of its activity (commercial and marketing operations). These data may also be communicated to the competent authorities.
These general conditions of sale and everything pertaining to them are governed exclusively by French law. Buyers and their representatives accept that any legal action will be taken within the jurisdiction of French courts (Paris). The various provisions contained in these general conditions of sale are independent of each other. If any one of them is declared invalid, there is no effect on the validity of the others. Participating in this auction implies the agreement with all the conditions set out below by all buyers and their representatives. Payment is due immediately at the end of the sale, payable in euros. A currency conversion system may be provided during the sale. The corresponding foreign currency value provided is merely informative.

DEFINITIONS AND GUARANTEES
Descriptions appearing in the catalogue are provided by MILLON and the Sale Experts and are subject to corrections, notifications and declarations made at the moment the lot is presented and noted in the record of the sale. Dimensions, colours in reproductions and information on the condition of an object are given for information purposes only. All information relating to incidents, accidents, restoration and conservation measures relating to a lot is given to facilitate inspection by the potential buyer and remains completely open to their interpretation. This means that all lots are sold as seen at the moment the hammer falls, including the possible faults and imperfections. An exhibition before the sale is made providing the potential buyers the opportunity to examine the presented lots. Therefore, no claims will be accepted after the hammer has fallen. For lots appearing in the sale catalogue which the lower estimated price is over 2,000 euros, a condition report of the preservation status will be issued free of charge upon request. The information contained at this rapport is merely informative and MILLON and the Sale Experts can in no way be held liable for it. In the case of a dispute at the sale, i.e. two or more buyers have simultaneously made an identical bid for the same lot, either aloud or by signal, and both claim the lot at the same time when the hammer falls, the lot will be re-submitted for auction at the price offered by the bidders and everyone at the room will be permitted to bid once again.

- According to article L321-17 of the French Commercial Code, the statute of limitations of any civil liability actions brought in connection with voluntary sales are limited to five years from the date of the auction.
- Only French law is applicable to this sale. Only the French courts are competent to hear any dispute relating to this sale.

The lots marked with ° include elements of elephant ivory and its sale is possible because the ivory is dated prior to 3/3/1947.
The buyer who wishes to export the object outside the EU will have to obtain from the DRIEE an export permit on their own. This is the buyer's responsibility.

TELEPHONE BIDDING
The telephone bids are a free service provided by MILLON. In this regard, our company accepts no liability for a break in the telephone connection, a failure to connect or a delayed connection. Although MILLON accepts telephone bidding requests until the end of the pre-sale exhibition, it cannot be held liable for mistakes or omissions related to telephone bidding orders.
We inform our customers that telephone conversations during telephone auctions at the Hotel Drouot are likely to be recorded.

Irrevocable bid :
A party can provide Millon with an irrevocable bid, which is a definitive, firm, irrevocable and unconditioned instruction to execute this party's bid during the auction up to a provided amount, regardless of the existence of other bids. The irrevocable bidder, who may bid in excess of the irrevocable bid, will be compensated based on the final hammer price in the event he or she is not the successful bidder.
If the irrevocable bid is not secured until after the printing of the auction catalogue, a pre-sale or pre-lot announcement will be made indicating that there is an irrevocable bid on the lot, on other cases i twill be indicated in the catalogue entry of the lot.
If the irrevocable bidder is advising anyone with respect to the lot, Sotheby's requires the irrevocable bidder to disclose his or her financial interest in the lot. If an agent is advising you or bidding on your behalf with respect to a lot identified as being subject to an irrevocable bid, you should request that the agent disclose whether or not he or she has a financial interest in the lot (cv. Art 313-6 French Penal Code).
Any person who is about to bid on the work and who has a direct or indirect, permanent or occasional community of interest with the irrevocable bidder, and who would enter into a financial agreement that could hinder the auction, would be exposed to penal sanctions as stated in Art.313-6 of the French Penal Code : "The fact, in a public auction, of excluding a bidder or limiting bids or tenders by means of gifts, promises, agreements or any other fraudulent means, is punishable by six months' imprisonment and a fine of 22,500 euros. The same penalties shall apply to the acceptance of such gifts or promises. The same penalties shall apply to:
1° The fact, in a public auction, of hindering or disturbing the freedom of bids or tenders, by violence, assault or threats;
2° Proceeding or participating, after a public auction, in a re-auction without the assistance of the competent ministerial officer or sworn goods broker or of a declared operator of voluntary sales of furniture by public auction.
Attempts to commit the offences provided for in this article shall be punishable by the same penalties".

CAUTION
MILLION reserves the right to ask for a deposit from bidders at the time of registration.
This deposit will be automatically deducted in the absence of payment by the winning bidder within 15 days after the sale (invoice date).

LIVE BIDDING BY ELECTRONIC PLATFORMS:
Millon cannot be held responsible for the interruption or any other malfunction of any Live service during the sale that could inhibit a buyer from bidding via any electronic platform offering the Live service. The interruption of a Live auction service during the sale is not necessarily justification for the auctioneer to stop the auction.

BIDDING LEVELS
Bidding increments are left to the discretion of the auctioneer in charge of the sale. If the amount of the bids proposed - either physically, by telephone, by firm purchase order, live or by "secret order" deposited on partner relay platforms - is deemed insufficient, inconsistent with the amount of the previous bid or likely to disrupt the proper conduct, fairness and pace of the sale, the auctioneer may decide not to take them into account.

FEES FOR THE BUYER
Expenses for which the buyer is responsible the buyer will pay MILLON, in addition to the sale price or hammer price, a commission of:
27,5 % excl.VAT, or 33 % incl.VAT under 1500 €
25 % excl.VAT, or 30 % incl.VAT from 1501 to 500.000 €
20,83 % excl.VAT, or 25 % incl.VAT from 500.001 to 1.500.000 €
16,67 % excl.VAT beyond
Current VAT rate: 20%
Total price = sale price (hammer price) + sale's commission
In addition,
- for lots acquired via Interencheres.com, the buyer's fees are increased by 3% pre-tax of the auction price (see Terms and Conditions of Interencheres.com).
- for the lots acquired via the Drouotonline.com platform, the buyer's fees are increased by an additional 1.5% pre-tax of the auction price (see CGV of the Drouotlive.com platform).
- for the lots acquired via Invaluable.com, the buyers's fees are increased by 3% pre-tax of the auction price (see Terms and Conditions of Invaluable.com).

COLLECTION AND WITHDRAWAL OF PURCHASES, INSURANCE, STORAGE AND TRANSPORT
MILLON will only release the sold lots to the buyer after the complete bill settlement (payment of the invoice including all additional fees). It is up to the successful bidder to insure lots as soon as those are awarded, from that moment, any loss, theft, damage and/or other risks are under their entire responsability. MILLON declines all responsibility for the damage itself or for the failure of the successful bidder to cover its risks against such damage. The successful buyers are invited to collect their lots as soon as possible.
No compensation will be due in particular for any damage of the frames and glasses covering the lots. The pedestals are presentation pedestals and are not an integral part of the piece.

COSTS OF DELAYED WITHDRAWAL OF PURCHASES AND STORAGE COSTS FOR MILLON'S WAREHOUSE (excluding Drouot*):

Millon gives you 45 days free storage after the sale. After this period, storage and transfer fees from our offices to our warehouse at 116 bd Louis Armand - 93330 Neuilly sur Marne, will be charged as it follows:

10 € pre-tax per lot and per week completed for storage superior to 1 M3
7 € pre-tax per lot and per week completed for storage less than 1 M3
5 € pre-tax per lot and per week completed for storage that "fit in the palm of your hand"

Important reminder: Concerning the sales known as "Aubaines" carried out in our furniture storehouse, the free storage will not exceed 15 days.

AUCTIONS IN OUR Salle VV (auctionroom located 3 rue Rossini, 75009 Paris): We inform our kind customers that furniture, carpets and voluminous objects will be transferred to our storage warehouse called "116" in Neuilly sur Marne (Cf. Storage in our Warehouse), available to buyers after full payment of the invoice.

SPECIAL SHUTTLE TRANSFER:
For any special shuttle transfer request of your lots between our Parisian offices or to/from our warehouse, the initial invoice will be increased as follows:
- 15 € pre-tax per small lot and not exceeding 5 objects.
- 40 € pre-tax per maximum per invoice not exceeding 5 purchases and up to 1 M3.
For a higher volume of purchases, any transfer request could be carried out only after acceptance of a quote.
Furniture is not included in the "shuttle transferable" lots but may be subject to a delivery quote.
If the transferred lots are not claimed beyond 7 days after their registration at the office of destination, they will be sent back to our warehouse without possibility of refund and the free storage periods will restart from the day of the sale.

- A personalized rate for long-term storage can be negotiated with a member of or MILLION

FOR ALL INFORMATION
Stéphane BOUSQUET
116, boulevard Louis Armand,
93330 Neuilly-sur-Marne
116@MILLON.com

No shipping or removal of the lot will be possible without the complete settlement of the total costs of storage, handling and transfers.

These fees do not apply to the lots deposited at the Hotel Drouot's warehouse, which depend on the Hôtel Drouot itself (magasinage@drouot.com).

SALES AND STORAGE AT THE HOTEL DROUOT
For auctions taking place at the Hôtel Drouot, furniture, carpets and bulky or fragile items will be stored in the storage department of the Hôtel Drouot. Access is via 6bis rue Rossini - 75009 Paris and is open from Monday to Friday from 9am to 10am and from 1pm to 6pm.
The storage service of the Hôtel Drouot is an independent service of MILON. This service is not free, and the costs are to be paid by the buyer (information : magasinage@drouot.com)

TEMPORARY IMPORT
Purchasers of lots marked with * must pay any duties and taxes in respect of a temporary importation in addition to sale fees and VAT (5,5 % of the hammer price, 20% for jewellery and watches, motorcars, wines and spirits and multiples).

EXPORT FROM FRANCE
The exportation of a lot from France may require a licence. Obtaining the relevant document is the successful bidder's reponsability. The authorities delay or refusal to issue an export licence is not a justification for the cancellation of the sale, delayed payment or voiding of the transaction. If our company is requested by the buyer or his/her representative to make the export request, all costs incurred will be borne to the buyer. The export formalities (applications for a certificate for a cultural good, export licence) of the subjected lots are the responsibility of the purchaser and may require a delay of 2 to 3 months.

EXPORT FOLLOWING THE SALE
The VAT paid as part of the sale expenses or the amount paid in connection with the temporary import of the lot, may be refunded to the buyer within the legally stipulated period upon presentation of documents proving that the lot purchased has been exported.

PRE-EMPTION BY THE FRENCH STATE
In certain circumstances defined by the law, the French State has right of pre-emption for works sold by public auction. In this case, the French State substitutes itself for the last bidder provided that the declaration of pre-emption made by the State's representative in the auction room is confirmed within fifteen days of the sale. MILLON cannot be held responsible for the French State's pre-emption decisions.

BIDDERS' LIABILITY
By bidding on a lot through any of the transmission platforms proposed by MILLON, the bidders assume personal responsibility for paying the auction price of this lot, increased by the auction fees and any duties or taxes due. Bidders are deemed to act in their own name and for their own account, unless otherwise agreed prior to the sale and in writing with MILLON.
Subject to the decision of the authorised auctioneer and provided that the final bid is greater than or equal to the reserve price, the last bidder shall become the purchaser, the hammer blow and the pronouncement of the word "sold" shall materialise the acceptance of the last bid and the formation of the contract of sale between the seller and the purchaser. In the event of a dispute by a third party, MILLON may hold the bidder solely responsible for the bid in question and its payment.

COLLECTION OF PURCHASES, INSURANCE, WAREHOUSING AND TRANSPORT
MILLON will only hand over lots sold to the buyer after cleared settlement of the total price. It is the buyer's responsibility to insure lots immediately upon purchase from that moment the hammer falls, and he/she is the only responsible for loss, theft, damage and other risks. MILLON declines any liability for any damage or for the failure of the buyer to cover damage risks. Buyers are invited to collect their lots as soon as possible.

PAYMENT OF THE TOTAL PRICE
MILLON specifies and reminds that the public auction is a cash sale and that the successful bidder must immediately pay the total amount of his purchase, regardless of his wish to take his lot out of French territory (see "Leaving French territory").
Payment can be made as follows:
- in cash within the limit of 1,000 euros for French residents /15,000€ for those who have their tax residence abroad (presentation of proof required);
- by bank or postal check with mandatory presentation of a valid identity document (delivery will be possible only twenty days after payment. Foreign checks are not accepted);
- by Visa or Master Card in our desk offices;
- by online payment: https://www.millon.com/paiement-en-ligne
- by bank transfer in euros to the following address:

DIRECT DEBIT:
NEUFLIZE OBC
3, avenue Hoche - 75008 Paris
IBAN FR76 3078 8009 0002 0609 7000 469
BIC NSMBFRPPXXX

For the successful bidders who bid via Interenchères.com, MILLON will collect directly on this site the total price of the auction slip within 48 hours after the end of the sale.

LATE PAYMENT
Beyond 30 days (from the date of your invoice), every late payment will incur the late payment penalties equal to 3 times the legal interest rate as well as a fixed indemnity for recovery costs of 40 euros.
MILLON Auction House is subscribed to the TEMIS service which allows us to consult and update the File of restrictions of access to auctions ("TEMIS File") implemented by the company Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM) S.A., with registered office at 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris (RCS Paris 437 868 425). Any auction slip that remains unpaid to MILLON or that is overdue for payment is likely to be registered in the TEMIS file. For further information, please consult the TEMIS data protection policy: https://temis.auction/statics/politique-protection-dp-temis.pdf
NON-PAYMENT
In the event of non-payment, if the sale is cancelled or the object is resold upon re-bidding under the conditions of Article L321-14 of the French Commercial Code, the defaulting bidder shall pay MILLON a lump-sum indemnity corresponding to (i) the amount of the buyer's costs and (ii) €40 in collection costs, as compensation for the loss suffered, without prejudice to additional damages due to the seller.
MILLON also reserves the right to proceed to any compensation with the sums due by the defaulting purchaser or to cash the deposit checks.

SHIPPING OF PURCHASES
We inform our customers that MILLON does not take charge of any shipment of goods after the sales. For any shipment request, MILLON recommends using its partner carrier (THE PACKENGERS - hello@thepackengers.com) or any other carrier of the customer's choice.
In any event, MILLON shall not be held liable for the shipment of the lot, its handling and storage during transport.
If MILLON agrees to take care of the shipment of a good on an exceptional basis, its liability may not be called into question in the event of loss, theft or accidents, which remains the responsibility of the purchaser. Moreover, this shipment shall only be carried out upon receipt of a letter releasing MILLON from its responsibility for the fate of the item shipped, and shall be at the exclusive financial expense of the purchaser.

INTELLECTUAL PROPERTY
The sale of a lot does not entail the transfer of reproduction or representation rights for which it constitutes the material support, if applicable.

Graphisme : Camille Maréchaux

Photographies : Yann Girault, Henri du Cray, Studio Vanssay

Impression: La Renaissance

Millon – Svv Agrément n°2002-379
Habilités à diriger les ventes :
Alexandre Millon, Nathalie Mangeot,
Mayeul de La Hamayde

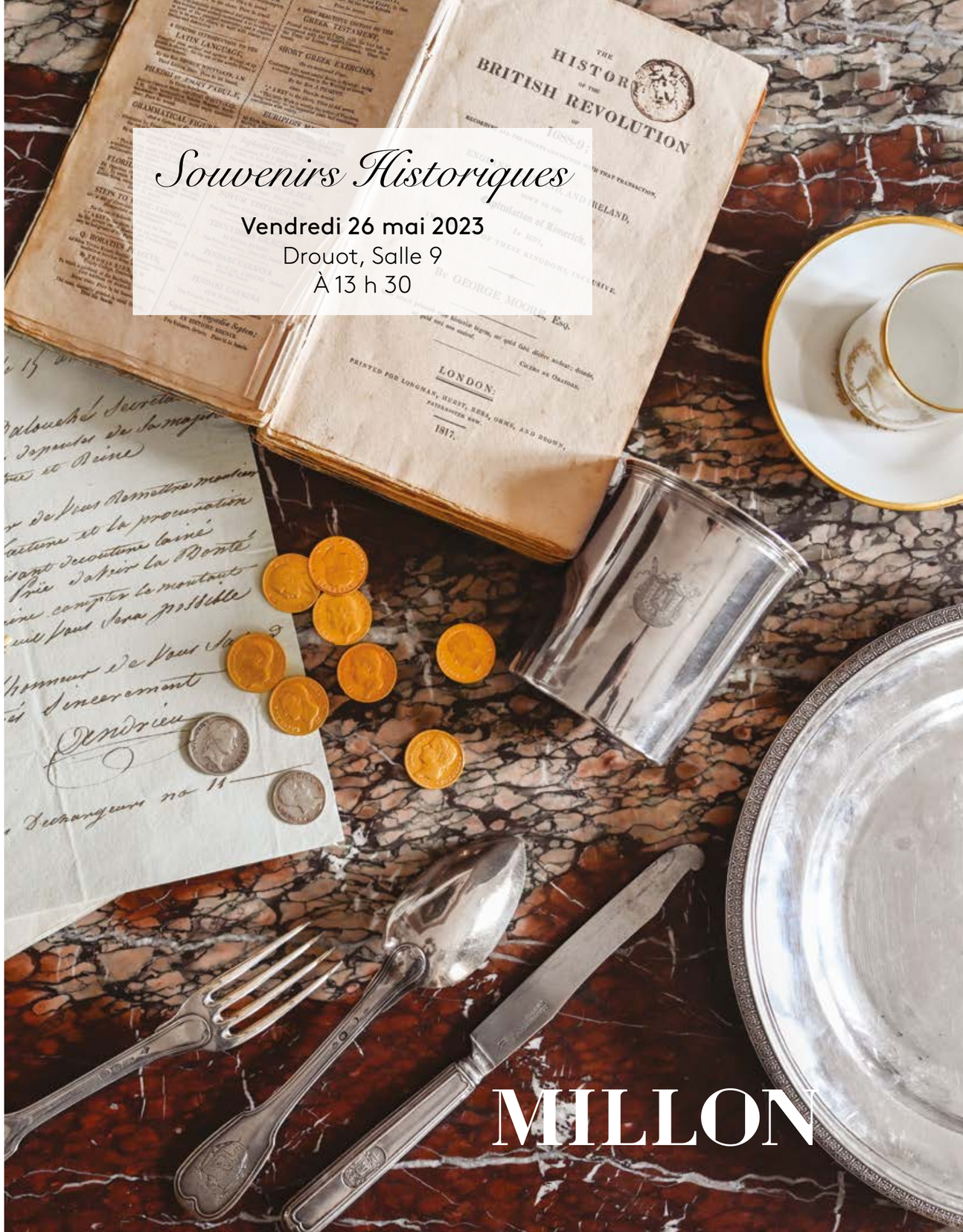

www.millon.com